



CLUB
du développement durable

→ ACTEURS
→ COMMUNES
→ TERRITOIRES

COMPTE RENDU

25

SEANCE PLENIERE DU 16 AVRIL 2013

**PARTAGER LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE DU
GRAND LYON ET BILAN DU PLAN CLIMAT TERRITORIAL
(UN AN APRES LE DEMARRAGE DE SON PLAN D' ACTIONS PARTENARIAL)**

Contexte et objectifs

En 2007, l'Agenda 21 du Grand Lyon était reconnu « Agenda 21 de France ». **Aujourd'hui la Stratégie Développement Durable** du Grand Lyon est en cours de refonte, en vue d'être déclinée, d'ici 2014, en programme d'actions, pour les directions du Grand Lyon, pour les territoires, et pour les acteurs,

Dans un contexte d'évolution des répartitions de compétences (métropolisation) et de nécessaire optimisation des ressources publiques, le Club pour le Développement Durable réaffirme **l'importance du rapprochement entre le Grand Lyon et les communes**, et souhaite voir se renforcer les pratiques d'actions co-élaborées et co-portées.

En matière de développement durable, l'ambition du Grand Lyon est **d'expérimenter et d'innover en matière de co-production**, pour démontrer qu'il est possible, concrètement, d'aller plus avant en matière de co-responsabilité.

La 25^{ème} séance du Club a permis d'engager une co-production avec les communes, rassemblées en territoires de conférences des maires. Elle a aussi été l'occasion d'un **bilan du Plan Énergie Climat Territorial**, démarche co-portée par le Grand Lyon et les communes et expérimentation de co-responsabilité en matière de climat..

Principaux éléments de discussion

La reformulation de la Stratégie de Développement Durable du Grand Lyon, dans une logique d'amélioration continue et de recherche-action, vise à tenir compte d'un monde en mutation rapide, pour aller vers un développement en transition. Sous la responsabilité politique des vices présidents *Michel Reppelin et Bruno Charles*, elle est animée techniquement par *Anouk Desouches*, du Service Stratégies d'Agglomération (SSA), dirigé par *Jean Louis Azema*.

2012 a permis aux Directions du Grand Lyon de réaliser un état des lieux. Les constats sont clairs : aux environs de 2030-2040, l'humanité aura rejoint le point de basculement, où les ressources nécessaires à l'humanité dépasseront la capacité de charge de la terre. Il reste 20 ans pour agir. 3 principes fondamentaux s'imposent aux politiques publiques et à notre société:

- la **sobriété**, seule posture possible dans un monde marqué par la rareté, de matières premières, d'énergie, de ressources naturelles,
- l'**éco-responsabilité** qui vise à ce que l'institution soit exemplaire dans son fonctionnement
- la **co-responsabilité** qui reconnaît que le défi est, pour les responsables politique, d'entraîner les habitants, les acteurs de la société civile, les territoires, une fois convaincus de leur responsabilité face à notre avenir collectif, vers des gestes quotidiens de sobriété.

En complément de ces principes, la Stratégie Développement Durable s'appuie sur 4 orientations stratégiques :

- Préserver les ressources
- Garantir la solidarité sociale
- Favoriser une qualité de vie durable
- Faire du territoire un lieu d'innovation et d'expérimentations des modes de développement durables

Le Club DD a permis aux communes présentes, regroupés en conférences locales des maires, d'engager une réflexion collective sur des orientations fédératrices et des actions qui pourraient être co-portées. Le travail sera poursuivi par la mise en place d'ateliers de travail.

Des orientations et champs d'actions prioritaires sont retenus par les ateliers, puis débattus et enrichis en plénière :

- La **mobilité** : services innovants au service de la maîtrise de la demande en déplacements, co-voiturage, livraison des marchandises, multi-modalités, planification de l'habitat et des infrastructures de transport.
- La **qualité de vie durable** : santé et habitat, santé et alimentation, filières agricoles et agro-alimentaires de proximité
- La **solidarité sociale** : formation, accompagnement du retour à l'emploi
- La **préservation des ressources** : la biodiversité et la nature en ville, l'eau

Le plan d'actions du **Plan Climat Energie** du Grand Lyon est un exemple de co-portage et de co-responsabilité des collectivités du territoire et d'acteurs privés. *Chiara Alice et Luce Ponsar* nous rappellerons les indicateurs et tendances d'évolution des émissions de GES, ainsi que l'importance des évaluations d'actions et de leurs impacts. Fabien Moudileno nous rappelle le rôle de l'ALE aux côtés des communes (animation d'un réseau d'échanges, outillage, formation). *M. Maillard* nous présente une action phare au service de la maîtrise des énergies fossiles à Vaulx-en-velin : le changement de la chaudière fioul du réseau de chaleur urbain en chaudière biomasse. St Fons nous parle d'une action de mobilisation des gardiens d'équipements, comme acteurs et relais d'éco-gestes.

PROGRAMME PREVISIONNEL

- 8h45 - 9h00** **Café d'accueil**
- 9h00 - 9h15** **Introduction**
Michel REPELIN, Vice-président du Grand Lyon, chargé du Club pour le développement durable
Déroulement de la séance, Denis Pozzobon, Mission Coordination Territoriale
- 9h15 - 9h30** **Contexte de la refonte de la Stratégie Développement Durable du Grand Lyon**
Bruno CHARLES, Vice Président du Grand Lyon, en charge du Plan Climat Territorial et du Plan Education au Développement Durable
- 9h30 – 9h45** **Le Pôle Développement Durable du Service Stratégies d'Agglomération : rôle et constitution du service SSA**
Jean-Louis AZEMA, responsable du Service Stratégies d'Agglomération, DGDU, Grand Lyon
- 9h45 – 10h00** **Les grands enjeux de la Stratégie Développement Durable du Grand Lyon à partager** : traductions pour le territoire d'agglomération lyonnaise des enjeux globaux et planétaires
Anouk DESOUCHES, Chargée de mission Développement Durable, Service Stratégie d'Agglomération, DGDU, Grand Lyon
- 10h00 – 10h15** *Échanges*
- 10h15 – 10h30** *Pause*
- 10h30 – 12h00** **Vers une déclinaison et traduction en action des enjeux de la stratégie d'agglomération**
Travail en ateliers
- 12h00 – 12h30** **Restitution rapide et exposition des conclusions des ateliers**
- 12h30 – 14h00** **Repas et visite de l'exposition « bassins de vie d'agglomération en actions pour le développement durable »**
Un moment de convivialité après la réflexion en atelier :
Les participants sont invités à découvrir l'exposition des actions proposées par chaque atelier
- 14h00 – 15h00** **Restitution des ateliers et échanges**
Les vice-présidents et élus d'agglomération sont invités à réagir sur les propositions des ateliers, puis un échange est animé avec la salle, notamment sur :
- *Les actions proposées par les ateliers, leur contenu*
 - *Les modalités de travail pour aller plus loin dans la définition / validation ENSEMBLE des actions dans les 18 mois à venir*

15h00 – 16h45

Bilan d'une année d'engagement du Grand Lyon et des communes sur le Plan Energie Climat Territorial

Historique du Plan Climat, évaluation d'un plan climat, perspectives
*Luce PONSAR, Chiara ALICE, chargées de mission Plan Climat,
Service Stratégies d'Agglomération*

Bilan du travail de l'ALE avec les communes et Point d'actualité (débat national sur la transition énergétique, ..),
Fabien Moulideno / Sylvain Godinot, Agence Locale de l'Energie

Témoignages de communes : Engagement de la commune en matière de climat : regard sur une action, difficultés rencontrées et leviers mobilisés.

- **Commune de Vaulx-en-Velin**
Jean Pierre Meilland, Directeur Général Adjoint

- **Commune de Saint Fons,**
David Leyval, Directeur Général Adjoint, Pôle Développement Durable

16h45 - 17h00

Conclusions et clôture

Annonce des séances PLU, communication, métropolisation, PLU



SOMMAIRE

MOT D'ACCUEIL	6
INTRODUCTION	7
CONTEXTE DE LA REFONTE DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON	8
LES GRANDS ENJEUX DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON A PARTAGER	11
RESTITUTION DES TRAVAUX EN ATELIERS	16
HISTORIQUE DU PLAN CLIMAT, EVALUATION D'UN PLAN CLIMAT ET PERSPECTIVES	21
BILAN DU TRAVAIL DE L'ALE AVEC LES COMMUNES.....	23
CONCLUSION ET CLOTURE.....	27
SYNTHESE DES EVALUATIONS INDIVIDUELLES DE LA SEANCE CLUB DD DU 16 AVRIL 2013.....	28

MOT D'ACCUEIL

Jean-François Gagneur

*Adjoint en charge du développement durable et des déplacements urbains
Commune de Givors*

Mesdames et messieurs, bonjour. Martial Passi, maire de Givors, étant occupé, il m'a demandé de le remplacer pour vous accueillir. Je suis Jean François Gagneur, adjoint en charge du développement durable à la mairie de Givors.

Givors est fier de mériter la confiance du Grand Lyon et de ses entités communales qui l'ont choisit comme siège du pôle métropolitain et qui nous permettent aussi de nous réunir aujourd'hui. Donc, je suis heureux et honoré de vous accueillir pour cette journée de travail. Certains connaissent Givors, d'autres pas, je vais donc vous présenter rapidement notre commune et ce qui y est fait en matière de développement durable qui nous intéresse aujourd'hui.

Avant les élections de 2008, il n'y avait pas de référent développement durable à la municipalité de Givors et je suis donc le 1^{er} adjoint en charge de cette question. Nous avons réalisé primitivement une charte de développement durable que vous pouvez trouver sur le site de la ville.

Comme disait Candide de Voltaire « il faut cultiver notre jardin ». Nous avons donc commencé par cultiver le jardin municipal, pour que la municipalité se comporte comme une entreprise éco-responsable. Ainsi nous avons mis au point un système avec un référent développement durable par service. Ils se réunissent sous la houlette d'Abede Doudou, ici présent, et chargé de mission développement durable à la ville de Givors.

Nous avons travaillé sur le tri et le recyclage du papier, sur l'investissement - isolation en matière de bâtiments, sur l'achat de vélos pour que sur les agents puissent adopter des modes doux de déplacements, nous avons lutté contre le gaspillage des fluides (minuterie électriques, systèmes dispensateurs d'eau) et récemment nous avons reçu le SYTRAL et le Parc du Pilat pour essayer d'introduire le co-voiturage dans les déplacements des employés municipaux. Toutes sortes de choses, donc, qui font avancer lentement, mais j'espère sûrement, le développement durable.

Aujourd'hui, nous sommes à l'aube des prochaines élections, des prochains mandats municipaux, et plus largement des mandats concernant l'agglomération, la métropole et donc, vraisemblablement un Agenda 21 viendra nous occuper dans le prochain mandat, je l'espère, venant ainsi rejoindre les Agendas 21 des autres communes, du Grand Lyon, de la Région, de la Vallée de la Chimie dont nous faisons partie, puisque, quand vous arrivez à Givors, vous voyez l'ancien port pétrolier devenu TACS (Total Additifs et Carburants Spéciaux) nous fait participer à la vallée de la Chimie, de même que Chasse la commune en face.

Mes obligations professionnelles ne me permettront pas d'assister à toute la réunion. Donc, je vous prie de m'en excuser et je vous souhaite une très bonne journée à Givors.



INTRODUCTION

Michel Reppelin,

*Vice-président du Grand Lyon chargé du Club pour le développement durable
Maire de Collonges-au-Mont-d'Or*

Merci Mr Gagneur de nous accueillir, dans cette grande salle, où nous nous réunissons pour le Pôle Métropolitain, où les réunions de conseil d'administration sont l'occasion de grandes décisions avec les territoires limitrophes (Saint Etienne Métropole, Viennagglo, CAPI Porte de l'Isère).

Je voudrais recadrer cette journée, qui est une étape importante, car nous souhaitons revisiter notre approche du développement durable, au travers de la stratégie du Grand Lyon. Vous savez qu'en matière de développement durable, rien n'est jamais acquis. C'est une démarche continue, c'est une recherche-action, on innove, on avance, on cherche et on progresse.

J'aimerais revenir au sommet de la Terre à Johannesburg, en 2002, auquel je participais. En revenant à Lyon, nous avons plein d'entrain. Nous avons décidé, qu'avant d'essaimer, d'aller vers les communes, il faut que les services du Grand Lyon soient exemplaires. Avant de prêcher la bonne parole, il faut être capable de démontrer notre exemplarité. Le premier Agenda 21 a été fait par les services et était un Agenda 21 des services du Grand Lyon. Il s'est bien développé. On a reformaté quand les problèmes énergétiques sont devenus essentiels : on les a consolidés dans une 2^{ème} version de l'Agenda 21. Et puis, on a montré qu'on était capable de faire des rapports développement durable. Celui du Grand Lyon a été présenté au niveau régional et reconnu comme un rapport tout à fait opportun vis-à-vis des citoyens et des communes.

Je voudrais aussi rappeler (car cela pourrait se renouveler d'une certaine manière en 2014) qu'en 2008, il y a eu des changements fondamentaux, peut être incités par le Club DD qui a été mis en place en 2006. En effet, après les élections de 2008, presque tous les adjoints à l'environnement sont devenus des adjoints au développement durable. Déjà c'était presque gagné. En tout cas, c'était un grand pas en avant de ne plus associer développement durable uniquement avec environnement, faune et flore et biodiversité. C'est à cette époque également que la « stratégie de développement durable » a été rapprochée du président du Grand Lyon.

Le passé n'a que peu d'importance. Maintenant, on pense tous qu'il faut reformater notre stratégie de développement durable, pour tenir compte des directives que donne l'Etat, des évolutions de la société mondiale actuelle, de nouveaux enjeux émergents pour le devenir de l'humanité.

Il faut aussi tenir compte d'une révolution certaine qui sera amenée par la métropolisation. Le fonctionnement du et des territoires va évoluer.

J'avais déjà mis en expérimentation des territoires comme l'Anneau Bleu, la Vallée de la Chimie, le Val de Saône, pour montrer qu'en fonction des spécificités et des enjeux de territoires, on pouvait pratiquer le développement durable avec des agendas 21 territoriaux « sur mesure » et pas de « prêt à porter ». Aujourd'hui l'agglomération est décomposée aussi en territoires dits de « conférence des maires » : nous allons travailler aujourd'hui à cette échelle, car ces bassins de vie sont assez intéressants, même s'il faudra peut être les remodeler un peu par rapport à ce qui existe, c'est mon point de vue personnel.

Denis Pozzobon

*En charge de l'animation du Club pour le développement durable
Direction Générale - Mission Coordination Territoriale*

Denis Pozzobon présente les **différentes interventions programmées** en matinée:

- Bruno Charles rappellera le contexte de la refonte de la stratégie développement durable du Grand Lyon,
- Jean Louis Azema présentera le rôle et les compétences du Service Stratégies d'Agglomération (SSA) qui sera le référent technique de la SDD.
- Anouck Desouches, chargée de mission DD à la SSA nous présentera la SDD et ses enjeux.



Denis Pozzobon annonce que suivront **des ateliers qui prendront une forme nouvelle**, puisqu'ils seront par « bassin de vie » ou « conférences locales des maires » (CLM). Ils auront à traiter deux questions essentielles et nouvelles, pour engager une co-production de la déclinaison territoriale de la stratégie développement durable :

- 1) Quelles sont les déclinaisons prioritaires des enjeux d'agglomération sur votre bassin de vie ? Qu'est ce qui donne sens, chez vous, en proximité, de façon territoriale, par rapport à cette stratégie globale à l'échelle du Grand Lyon ?
- 2) Quelles actions seriez-vous prêts à porter ? à mettre en œuvre avec le Grand Lyon pour le bassin de vie ? maintenant et aussi pour le prochain mandat ? actions qui seront à affiner avec les services du Grand Lyon, le service Stratégies d'Agglomération et en support logistique, la MCT (Mission Coordination Territoriale) ?

Les productions des ateliers feront l'objet d'affiches, qui constitueront **une exposition** que vous pourrez découvrir pendant le temps du repas, qui se tiendra à l'Orangerie dans le Parc. L'après midi, les élus, du Grand Lyon et des communes, seront invités à réagir à ces propositions, en termes de faisabilité politique, de portage, et nous aurons un débat tous ensemble.

Suivra un temps de **bilan du Plan Climat Territorial**, un an après le démarrage du plan d'actions partenarial, avec plusieurs points de vue, celui du Grand Lyon (Luce Ponsar, Chiara Alice), de l'ALE (Fabien Moudileno) et de deux communes (Saint Fons et Vénissieux)

Nous concluons avec quelques annonces, les prochaines séances du Club DD et notamment la mise en place d'un **atelier permanent de suivi et d'évaluation du Club DD**, qui tiendra sa première réunion le 17 mai en matinée (au lieu du 16 mai, initialement prévue, car de nombreuses collectivités étaient prises à cette date). L'atelier permanent fera le point sur les dernières années de vie du Club DD et pourra également proposer des pistes pour le prochain mandat : qu'est ce que vous voulez que devienne ce Club DD lors du prochain mandat ?

CONTEXTE DE LA REFONTE DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON

Bruno CHARLES

*Vice Président du Grand Lyon,
en charge du Plan Climat Territorial et du Plan Education au Développement Durable*

Je vais commencer par présenter nos excuses pour notre retard : le choix du covoiturage n'a pas été bon, pour venir de Lyon Centre à Givors.

Mon propos visera à répondre à la question : Qu'est ce qui a incité le Grand Lyon à reformuler sa Stratégie de développement durable, telle que l'on va vous la présenter aujourd'hui ? et qui, j'espère donnera le cap pour les années à venir ?

Il y a plusieurs raisons.

La première raison est que, par rapport à tout ce que l'on peut lire dans la littérature sur les crises environnementales, **nous allons rentrer dans le temps des conséquences.**

Beaucoup de choses ont été faites. M. Reppelin en a parlé, l'a vécu et l'a fait : de la prise de conscience dans les chartes d'écologie urbaine, à la recherche de cohérence dans les agendas 21, puis du passage d'obligations de moyens à des obligations de résultats dans les plans climat.

Mais on sait aujourd'hui, comme le mentionne le rapport Meadows (*Les limites à la croissance*), mis à jour en 2004, que ce que l'on avait prévu dans les années 70, en extrapolant les courbes d'évolution démographique, d'augmentation de la consommation de matières premières et d'énergie par personne, recalculées par le MIT en 2012, était exact.



Les scénarios confirment que le point de basculement, où les ressources nécessaires à l'humanité dépasseront la capacité de charge de la terre, est aux environs de 2030-2040.

Donc, on a 20 ans pour changer ! On n'est plus dans la définition classique du développement durable, qui satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Notre génération est concernée : les matières premières et l'énergie augmentent en prix et cela a des conséquences sociales dès à présent.

Jusqu'à présent on avait toujours un discours d'opposition entre les politiques environnementales et les politiques économiques et sociales. Cela donnait parfois des propos très caricaturaux, comme ceux de Brice Lalonde, invitant à choisir entre un phoque en moins en Arctique ou un chômeur en moins en France. Cette opposition relève de la rhétorique. En fait, prenons l'exemple du logement : si on réduit la consommation de gaz à effet de serre et d'énergie en passant d'immeubles mal isolés à des immeubles BBC, on réduit la facture énergétique des familles. Donc une politique environnementale n'est pas à opposer à une politique sociale. Selon les chiffres du Plan Climat du Grand Lyon, un appartement ancien consomme actuellement 350 kWh/m²/an, alors qu'un appartement rénové BBC consomme 80 kWh/m²/an, donc, si l'énergie double de prix et que l'on réduit de 4 la consommation, il reste une marge pour payer les travaux. On évite l'explosion de la facture énergétique pour les ménages.

C'est pareil pour les déplacements. Le pétrole va augmenter : donc quel accès à la mobilité sera encore possible ? la liberté de se déplacer n'est plus garantie par l'accès à la voiture, mais par l'existence d'un transport peu carboné, donc collectif.

D'un point de vue économique, c'est la même chose. Les industriels de la vallée de la chimie nous l'on dit dans le cadre du Plan Climat. Aujourd'hui, si l'on veut être compétitif, il y a deux champs à travailler : la sobriété énergétique et l'innovation.

Donc on est vraiment sur un basculement où l'on doit dépasser l'opposition entre politique environnementale et politique socio-économique. On doit basculer vers la prise en compte des crises environnementales. **On doit basculer vers la prise en compte du phénomène de rareté** de matières premières, d'énergie, donc de prix, qui fait que l'on doit lier les deux, pour réussir. On finit la période de révolution industrielle où la part d'énergie disponible par personne n'a pas cessé de croître, pour rentrer dans la période de rareté, où la sobriété va être une clé. Et cette prise de conscience est partout. Vendredi dernier, j'étais avec des villes colombiennes (Bogota, Calin Médéline,..), à l'Agence Européenne de développement, pour qui la sortie de la crise de leur population passe par la construction d'infrastructures peu carbonées et sobres en énergie.

La sobriété est donc une clé pour pouvoir garantir à la population les services essentiels, le droit à la santé, l'éducation, la mobilité.

La deuxième raison, est un constat que l'on a fait dans le cadre du Plan Climat, qu'en mobilisant toutes les politiques du Grand Lyon, on pouvait impacter environ 20% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, en associant celles de toutes les communes de l'agglomération, on pouvait impacter environ un tiers des GES. Cela revient à dire que la collectivité ne peut pas faire toute seule. Il faut changer de méthode. Soit la collectivité entraîne la société civile vers une dynamique de sobriété, soit la politique publique a déjà échoué. Sauf que ce n'est pas le modèle français, qui a toujours été bâti sur le fait que les pouvoirs publics fait le bonheur des gens pour eux et que l'utilisateur s'en empare. Cela demande une reformulation des méthodes, c'est ce qu'on a appelé **éco-responsabilité et co-responsabilité**.

En tant que responsables politique, nous sommes responsables, mais nous ne pouvons réussir que si nous parvenons à emmener avec nous l'ensemble de la population qui se sent responsable de l'avenir collectif et qui met en pratique, dans ses gestes quotidiens, des gestes de sobriété. Une des questions aujourd'hui, ce n'est plus ce que le service public fait pour les habitants, mais bien, **comment le service public s'associe aux habitants pour produire un résultat**. On est bien dans la dynamique de co-responsabilité.

Cela crée une conséquence qui est intéressante: le Grand Lyon ne peut pas faire tout seul. Ce n'est pas au Grand Lyon que les choses vont se décider. Le rôle des communes, des mairies, des élus des communes, est primordial. Si les élus des communes ne vont pas vers leur population pour réunir des habitants autour de projets de sobriétés et, à la fois de travailler avec le Grand Lyon pour leur permettre de passer à des modes de vie plus sobres. **La légitimité politique des élus des communes est fondamentale : donc on ne pourra pas faire cela du Grand Lyon, on ne peut faire qu'avec vous**.

C'est donc, dans cette **triple articulation**, d'une cohérence avec les crises planétaires globales, d'une pensée qu'on ne répondra à la crise sociale et économique qu'en prenant en compte la crise écologique, et

enfin, que c'est par le travail de terrain, par la conjugaison des échelles, nous au Grand Lyon en mettant en place des outils et en travaillant avec vous sur comment on diffuse sur le territoire et comment on renforce la légitimité des communes sur ce domaine, que l'on réussira.

Donc voilà la philosophie que l'on a voulu mettre en place dans la prochaine stratégie de développement durable. Alors évidemment, on a beaucoup discuté des mots, notamment pour savoir si on parlait d'agenda 21. Or, « agenda », en anglais, signifie « stratégie ». C'est pourquoi on a choisi le mot « stratégie » et pas seulement « agenda 21 », pour bien montrer notre souci de cohérence. Car, pour nous, ce n'est pas une politique à côté des autres politiques, c'est plutôt quelque chose qui met en cohérence l'ensemble des autres politiques.

Voilà donc les 3 principes qui vont nous permettre de construire, domaine par domaine des politiques qui vont avoir un impact : co-responsabilité et co-production et capacité à entraîner la société civile vers la sobriété.

LE POLE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SERVICE STRATEGIES D'AGGLOMERATION : ROLE ET CONSTITUTION DU SERVICE SSA

Jean-Louis AZEMA

Responsable du Service Stratégies d'Agglomération, SSA, DGDU

| Support de présentation en **Annexe 2**

Résumé : Jean Louis Azema a rappelé le positionnement et le rôle du Service Stratégies d'Agglomération dont il a la responsabilité. Il a été créé il y a moins de 4 ans, à l'image de ce que viennent de présenter les deux vice présidents, c'est-à-dire proche de l'opérationnel et du jeu d'acteurs, au sein d'une nouvelle Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération (issue en partie de l'ancienne Direction de la Prospective), elle-même partie de la Direction Générale du Développement Urbain du Grand Lyon. Il constitue un maillon entre la prospective et la traduction opérationnelle des politiques publiques. Il a une double vocation :

- Penser et accompagner l'évolution de l'agglomération vers une métropole durable
- Travailler de façon transversale avec les autres directions et services et partenaires externes

C'est pourquoi nous aurons à définir une **stratégie de développement durable** et de veiller à la cohérence de l'ensemble des politiques publiques. Ce sera aussi de porter cette vision à **toutes les échelles pertinentes** : la métropole qui se profile, les bassins de vie. C'est pourquoi nous avons participé à la création du Pôle Métropolitain, nous suivons le Scot, l'InterScot, Nous pilotons des contributions spécifiques, à diverses échelles de territoires, comme par exemple une réflexion sur le devenir du territoire St Exupéry, sur une politique foncière revisitée, sur un plan fleuve, sur l'animation d'un réseau de grandes villes rhônalpines. En matière de développement durable, nous assurons le soutien aux agendas 21 de territoires du Val de Saône et de la vallée de la Chimie.

Nous conduisons également des **démarches transversales**, comme le Plan Climat, le Plan Education au Développement Durable. Nous avons enfin un **rôle de veille**, qui nous fait mettre en avant de nouveaux marqueurs, comme la santé environnementale, et nous fait lancer des expérimentations.

Nous pensons que l'accompagnement des **changements de comportements** est un enjeu essentiel. Pour soutenir ce changement, nous construisons par exemple des **outils** : par exemple, le référentiel habitat, le guide référentiel ville et quartier durable, la grille développement durable pour relire les programmations opérationnelles.

Le Service est organisé en **deux pôles** : le pôle développement durable et le pôle métropole. Un trombinoscope est fourni en annexe. Le Service représente 14 personnes, ce qui montre la volonté du Grand Lyon de positionner fortement et de manière transversale le développement durable dans le fonctionnement de l'institution, et dans les questions et politiques à venir.



LES GRANDS ENJEUX DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON A PARTAGER

Anouk DESOUCHES,

Chargée de mission Stratégie de Développement Durable, SSA, DGDU, Grand Lyon

| Support de présentation en **Annexe 3** et note de synthèse remise dans le dossier participant

Résumé : Anouk Desouches a fait un point d'avancement du travail de refonte de la SDD. Après un rapide rappel de l'historique de l'engagement de développement durable du Grand Lyon. Concernant la refonte de la stratégie de développement durable, A. Desouches rappelle que 2010 a marqué un tournant dans la démarche DD du Grand Lyon, suite au constat de la nécessité de se réinterroger et d'actualiser la démarche qui va prendre **deux formes** : d'une part un travail sur un **agenda 21 de 2^{ème} génération (la Stratégie DD)** et d'autre part la formalisation du **Plan Climat Energie Territorial**. Pour mémoire, le PCET est issu de l'agenda 21, les deux démarches sont complémentaires, le PCET constitue le volet climat de l'A21.

Concernant la Stratégie DD, un état des lieux a été réalisé en interne en 2011, pour faire un point sur la prise en compte du DD au sein des services du Grand Lyon et dans les politiques publiques. Cela nous a permis sur 2012 d'identifier un certain nombre de questions stratégiques, comme la place de la parole habitants, la démultiplication, les changements de comportements, la communication, qui nous a amené à formuler des enjeux.

Il s'agit donc bien de voir aujourd'hui, avec vous, alors que nous n'avons pas encore de plan d'actions, comment partager ces enjeux et les traduire avec vous en actions.

Aujourd'hui, la **stratégie DD propose** de se baser sur :

- Un nécessaire **CHANGEMENT DE POSTURES** :
 - 1) **L'adaptation par la sobriété,**
 - 2) qui s'appuie sur **deux valeurs structurantes** :
 - **L'éco-responsabilité ou exemplarité** de l'institution,
 - **La co-responsabilité** : un exemple opérationnel est le Plan Climat, dans lequel on voit bien que, pour arriver à des résultats significatifs, il faut pouvoir le co-construire et que chacun, que ce soit les territoires, les entreprises, ou les ménages, doit participer au plan d'actions.
- Des orientations stratégiques
 - **Préserver les ressources** : être à la fois avisé et parcimonieux dans l'utilisation des ressources, permettre leur mixité et leur production ...
 - **Garantir la solidarité sociale** : permettre à la fois l'équité territoriale et la cohésion sociale (lien social – relation qui unit les individus – règles sociales ...), garantir un accès pérenne pour tous aux services et biens communs (air, eau, habitat, santé ...)
 - **Favoriser une qualité de vie durable** dans toutes ses composantes urbaines, sociales, environnementales, santé, culture, loisirs,... en intégrant, en favorisant et accompagnant les évolutions de comportements et sociétales (offres de services, réemploi..)
 - **Faire du territoire un lieu d'innovation et d'expérimentations** des modes de développement durables (nouveaux modèles de développement, innovations sociales, économie sociale et solidaire, écologie industrielle (déchets ressources des autres)), des solutions technologiques et numériques (smartgrid, domotique, ...)



Pour décliner ces orientations stratégiques, nous avons 2 grands axes : d'une part, un travail avec les Directions du Grand Lyon (pour conforter ce qui est déjà fait, ou impulser de nouvelles réflexions, comme sur la santé ou l'alimentation et plus travailler encore en transversalité) d'autre part, un travail avec les acteurs des territoires. Il y aura naturellement des passerelles entre ces deux dynamiques.

2013 marque le lancement d'une **phase de partage des enjeux et de co-construction du plan d'actions** avec les acteurs du territoire (d'où la présentation d'aujourd'hui). On commence aujourd'hui, avec vous, mais on ne dispose pas d'un programme d'actions à ce stade.

La matinée sera l'occasion de discuter ensemble de la manière de décliner ces orientations stratégiques sur vos territoires, puis nous aurons un échange sur comment la co-construction d'actions pourrait être imaginée et mise en œuvre dans les prochains mois.

Ce travail traduit donc notre volonté d'avoir un **ancrage fort sur le territoire** de l'action pour un développement durable et de construire ensemble, en développant de nouvelles formes, de nouveaux modes de faire, de partenariats. Les années à venir verront le plan d'actions se mettre en place avec un document global qui rassemblera l'ensemble de ce travail.

ECHANGES

Guy Montagne, maire adjoint au développement durable, Mions

Je tiens à remarquer que les **bassins de vie ne correspondent pas complètement aux conférences de maires** et qu'il y aura donc un gros travail à faire en ce sens.

Concernant la nécessité de changement de comportements, notamment en matière de **déplacements**, tout le monde en est conscient et tout le monde le souhaite, Mais il faut pouvoir changer, or dans la deuxième couronne, le transport collectif n'est pas adapté, et, en matière d'émissions de gaz à effet de serre, on est aussi fortement impacté par des personnes se déplaçant vers ou de territoires extérieurs à l'agglomération. Il y a un gros travail à faire avec la Région, notamment en matière de **déplacements ferrés**. Une autre perspective serait de s'appuyer sur les fleuves. Ou en est-on ? Existe-t-il des « formes de luttes » entre acteurs du transport ? Que pense le Sytral du **transport fluvial** de personnes ?

Marion Athiel, chargée de mission développement durable, Rillieux-la-pape

L'état des lieux que vous avez parlé est il disponible ? Il pourrait certainement venir nous aider à progresser. D'autre part, je m'interroge sur la contribution que vous attendez des communes ? et surtout quelle articulation imaginez-vous avec nos propres stratégies, agendas 21 et programmes d'actions, qui sont déjà existants ?

Michel Gigot, Adjoint au cadre de vie et urbanisme, Charbonnières

Je crains qu'il y ait une confusion quand on parle d'Agenda 21. J'aimerais que l'on reprecise jusqu'où l'on va dans un agenda 21, et quelle est la limite avec un plan d'actions pour un développement durable. Je crains que les élus, les habitants et les associations n'aient pas les idées claires, sur ce qu'est un agenda 21.

Guy David, maire de St Germain au Mont D'Or, Commune du bassin de vie du Val de Saône

Concernant les orientations stratégiques proposées, j'ai quelques remarques.

Concernant la **solidarité sociale**, le lien avec ce qui se met en place au Grand Lyon sur la cohésion sociale, mériterait d'être mentionné. S'il y a un lien dans l'équipe qui porte le développement durable, il faut aussi qu'il y ait un lien avec les autres éléments stratégiques importants de notre institution.

La remarque de Mr Montagne est symptomatique des difficultés que nous avons à embrasser la **problématique des déplacements**. Je suis inquiet de ne pas trouver la question du transport dans les orientations stratégiques proposées aujourd'hui. Sur Lyon-Villeurbanne, tout va bien. Dans la 1^{ère} couronne, Atout Bus n'a pas résolu les problèmes dans les tranches horaires hors densité professionnelle. Dans la 2^{ème} couronne, le problème est pire : les horaires de fin de journée sont mauvais, il n'y a parfois pas de ligne le dimanche, des communes n'auront jamais Vélov car les contrats seraient très complexes, et la topographie de certaines communes impose des vélos électriques.

Donc, si on veut vraiment que le vélo se développe, il faut vraiment adapter la stratégie à l'échelle de l'agglomération, en tenant compte des besoins des couronnes de la 2^{ème} couronne, et par exemple imaginer des systèmes performants de location de véhicules dans les gares de la 2^{ème} couronne.



Pour que la stratégie développement durable soit partagée, il faut faire le lien avec les questions concrètes et quotidiennes, de mobilité et d'habitat, qui sont celles des habitants et que l'on entend en ce moment dans toutes les réunions du PLUH

Michel Reppelin, VP Grand Lyon

J'approuve la position de Guy David. Je complétera en disant que des moments sont très importants : ce sont les premières réunions du PLUH, où un problème récurrent est évoqué, de mobilité en lien avec l'habitat. On renforce l'habitat en 2^{ème} couronne, mais on n'a pas les infrastructures suffisantes pour permettre aux gens de se déplacer entre la ville et leur habitat. C'est pourquoi il faut réfléchir par territoires : on ne peut pas plaquer une réponse identique à chaque territoire. Ils sont différents, morphologiquement, structurellement, démographiquement etc,... Ce doit être un point fort de la déclinaison de la stratégie sur les territoires.

En réponse à la remarque de Mr Gigot, je suis d'accord qu'il peut y avoir des mécompréhensions et des clarifications à apporter entre **stratégie de développement durable et agenda 21**. Je le vis sur ma commune. Je l'ai réorienté, en tenant compte des 5 finalités nationales, pour éviter que l'Agenda 21 soit une liste d'actions. J'ai eu le souci de mise en cohérence de l'ensemble des actions communales, pour que le développement durable vienne éclairer l'habitat, l'emploi, le cadre de vie. L'Agenda 21 et le projet communal peuvent ainsi bien vivre ensemble. C'est mon vécu communal

Concernant le **transport fluvial**, j'avais dans le passé dans ma délégation de vice présidence la réflexion sur les fleuves. Tout ce que nous avons pu essayer, comme imaginer un système comme le vaporetto à la vénitienne est très difficile. Pour le moment, il existe quelques initiatives qui relient de point à point, comme par exemple de Vaise à Confluence. Pour remonter le Rhone, on ne pourrait aller que jusqu'à la Cité Internationale, car des écluses n'existent plus. Enfin, il pourrait être question, une fois la concession EDF terminée, de prévoir l'ouverture du canal de Jonage. Sur la Saône, il y a beaucoup de contraintes : la vitesse limitée, les risques de crues, l'accès au fleuve (nous n'avons pas les pieds dans l'eau comme à Venise), Enfin, il ne faut pas sous estimer les investissements qui seraient à faire : des privés commencent pour aller d'un point à l'autre, pendant l'été, desservir la Sucrière, ou certaines manifestations, mais de la à en faire un usage de type vaporetto, nous avons encore du chemin à parcourir. Tout cela a été chiffré. Par contre, ce n'est pas le manque de volonté mais la complexité qui freine les avancées. Il y a des tentatives qui se lancent : on souhaite qu'elles réussissent. Il y a tout de même une dynamique dans le sens du service de transport fluvial.

Bruno Charles, VP Grand Lyon

Sur l'état des lieux, je tiens à préciser qu'il y a deux travaux en parallèle qui visent à répondre à 2 questions :

- Comment évaluer les 5 finalités de développement durable sur le territoire du Grand Lyon ? : Travail en cours avec l'INSEE de quantification d'indicateurs du développement durable pour les 5 finalités de développement durable,
- Comment les évolutions planétaires globales impacteront-elles le territoire d'agglomération ? quelles sont les adaptations, les évolutions urbaines à imaginer concrètement pour le territoire lyonnais ? : le travail est en cours par les services du Grand Lyon,

Je souhaite que dans l'année qui finisse ce mandat, une analyse des travaux scientifiques et des éléments de réponse à ces questions soient produits, pour qu'au début du prochain mandat, nous, ou les élus qui nous succéderont, aient matière à définir les politiques publiques locales à mettre en place en réponse aux évolutions planétaires. Ce sont donc des états de lieux prospectifs.

Ce que nous attendons des communes ?...notamment que vous nous disiez quels sont les outils dont vous avez besoin pour répondre à des besoins spécifiques à vos populations en matière de développement durable. Par exemple, s'il s'agissait d'accompagner le changement chez les adultes, le Grand Lyon pourrait réorienter une partie des financements du plan éducation au développement durable, des enfants aux adultes.

Concernant la question des **transports**, on est bien à l'articulation des infrastructures et des changements de comportements. Des projets au service de la facilitation de ces changements de comportements peuvent-ils être construits ensemble : co-voiturage, co-working (comme à Charly : locaux sur la commune pour du télétravail). Un recensement des entreprises intéressées à développer le télé-travail est en cours. Ce serait une manière de réduire les besoins en trajets. Ce peut être une politique de la commune d'étudier la disponibilité de foncier en ce sens, pour maîtriser la demande de déplacements journaliers de ses habitants vers le centre ville. Je suis surpris de voire que Paris a mise en place un système de taxis partagés (nous, pas encore) : un site web permet de répondre aux besoins de mobilité par exemple le dimanche. Ce peut être une partie de solution dans des zones où les transports collectifs sont insuffisants. Si c'est un besoin

d'une commune, on peut peut-être imaginer, avec la commune, le Grand Lyon et la chambre des métiers, la mise en place d'un site web de réservation de taxis partagés ?

Ce sont donc de nouveaux services que l'on pourrait inventer ensemble.

Enfin, pour moi, l'agenda 21 et le développement durable, ce sont deux mots tout à fait synonymes. Si l'agenda 21 n'est pas le lieu de mise en perspective de toutes les politiques communales pour voir si on avance dans le bon sens ou pas, pour moi, ce n'est pas intéressant. Cela n'engage que moi, mais je pense que l'agenda 21 doit être l'outil de mise en cohérence de l'ensemble du projet communal pour aller, globalement, vers un développement soutenable. S'il est juste un outil, à côté des autres, où l'on met toutes les actions environnementales, cela ne m'intéresse pas.

Michel Gigot, Adjoint au cadre de vie et urbanisme, Charbonnières

Si l'on parle des moyens à mettre en œuvre pour que les habitants puissent rester sur leurs communes et ne pas avoir besoin de transports sur Lyon ou d'autres lieux, il faudrait d'abord que tous les transports qui doivent être mis à disposition des gens qui veulent rester sur place soient mis en place. Il faudrait aussi que le Grand Lyon, la Région et le Département se concertent pour que l'on puisse installer dans nos communes des entreprises qui puissent rester sur place. Dans la réalité, aujourd'hui, avec le déplacement de la Région, ce n'est pas du tout ce qui se passe, c'est tout à fait contraire à ce que l'on vient de dire. Les communes ne sont plus du tout maîtres de leur destin. Les grosses entités dont on fait partie font les choix, et parfois au détriment de ce que souhaitent les communes.

Pierre Alain Millet, Adjoint Développement Durable, Vénissieux et Conseiller Communautaire

J'avais trois remarques.

Je partage le souci **d'entraîner la société civile** et je souhaiterais que l'état des lieux nous dise où on en est sur ce point. Il faut mesurer les limites de notre capacité d'entraîner la société. Quand on parle de contrat social, on fait de la politique et les mots ne sont pas neutres. Je suis frappé par la répétition du mot sobriété : je vous rappelle que, s'il s'agit d'alcoolisme, est sobre celui qui ne consomme pas. Je crains fortement que le mot sobriété cache, de manière politiquement correcte, l'austérité. Dans le débat public, si c'est de cela dont on parle, ce n'est pas acceptable. Personnellement je préfère m'appuyer sur les règles de droit, comme par exemple le droit à l'énergie dé-carbonée propres et accessible. Je me méfie des discours qui légitiment la hausse des cours de l'énergie.

Sur les propositions d'actions, je pense nécessaire de **prioriser sur le pilier social**. La question des roms, des squats dans l'agglomération est une question vitale pour entraîner la société civile vers des problématiques telles que la place de la nature en ville, par exemple. Peut être que certains ne comprennent pas le lien que je fais. Mais il est clair qu'il y a aujourd'hui un lien entre les squats et la collecte sélective. Il suffit de visiter les quartiers autour des squats. La question sociale est essentielle. Affirmer des droits est la condition nécessaire pour garantir l'accès à ces droits : sauf que, quand on parle d'isolation aujourd'hui, on sait que toutes les politiques publiques sont d'un facteur 10 inférieures aux besoins d'investissement, que ce soit pour le logement social, ou pour le parc privé.

Je trouve important de débattre du « Comment on travaille ? Quel rapport entre les communes et l'agglomération ? ». En préalable, un propos politique : je m'interroge si les technocraties métropolitaines seront plus soucieuses de l'intérêt public que les technocraties d'Etat. Je n'en suis pas sûr du tout. Je pense que la République est historiquement ce qui fonde l'intérêt général.

J'ai un vrai souci sur le rapport entre communes et intercommunalités, sur les questions d'échelles. Sur tout un tas de sujets, la métropole est trop petite, comme par exemple en ce qui concerne les bassins d'emploi. Par exemple, la plupart des salariés de la vallée de la Chimie n'habite pas dans le Rhône. Quelle est la bonne échelle ? Dans beaucoup de cas, l'échelle des territoires est plus petite que la métropole, d'où l'intérêt des territoires. Mais les territoires ne correspondent pas forcément aux bassins de vie. Et cela dépend aussi des sujets : si l'on considère le bassin de l'eau, il ne correspond pas à nos limites administratives. Ce qui me conduit à dire, que la vraie entité de base doit être la commune. Car c'est elle qui construit la capacité de mobilisation des citoyens, qui permet sur chaque sujet de rechercher les personnes avec qui il est nécessaire de travailler. Ce sera le thème de mon intervention, jeudi prochain, en conseil de communauté.

Bruno Charles, VP Grand Lyon

Il est clair que l'on fait aujourd'hui le constat d'un sous outillage pour entraîner les habitants avec nous. On a même un discours d'échec qui consiste à dire que, tant que ce ne sera pas une réglementation coercitive, on n'y arrivera pas. En réalité, de nombreuses communes, dans le monde, en France et en Europe, travaillent sur ce sujet. Sur l'accompagnement du service public par des méthodes de psychologie sociale, ou par l'éducation populaire, il y a beaucoup d'expériences ailleurs qui marchent. Est-ce que l'on ne pourrait pas,

simplement s'inspirer de ce qui marche. Pour moi, c'est un enjeu clair du prochain mandat. On a été sur de nombreuses innovations techniques dans le mandat actuel, notamment dans le cadre du plan climat (plus de réseaux intelligents à Lyon qu'en France, 1^{er} GPS prédictif au monde,...). L'enjeu clair du prochain mandat, c'est l'innovation sociale et humaine autour de ce que l'on a fait, ou l'échec. Le prochain mandat serait de trouver les méthodes, les outils, et les capacités d'entraînement de la population autour d'objectifs politiquement et démocratiquement définis.

Sur les autres points abordés, je ne suis ni d'accord ni en désaccord. Je ne pense pas que la métropole supprime la légitimité de proximité du maire, ni qu'elle soit autosuffisante si il n'y a pas une république au dessus. L'enjeu sera dans la conjugaison des échelles, et des lieux de décision autour d'objectifs communs. Concernant la remarque sur l'isolation, la 1^{ère} étude en France sur la vulnérabilité énergétique des ménages, c'est le Plan Climat du Grand Lyon qui l'a faite.. ce qui a permis de souligner la précarisation des ménages en lien avec l'énergie. Et on ne peut pas contredire l'hypothèse d'une augmentation future du coût de l'énergie : la CREE a annoncé une augmentation de 30% du prix de l'électricité d'ici 2017, la demande en pétrole augmente avec des ressources limitées en face, quant au gaz de schiste, certains géologues prédisent qu'il s'agit d'une bulle spéculative qui va s'effondrer car il y en a beaucoup, mais de manière dispersée, difficile à extraire, avec des contraintes environnementales importantes. Des compagnies pétrolières commencent à se méfier de ce secteur, suspecté d'escroquerie financière. Quand au gaz naturel, les méthaniens orientent les productions lybiennes, algériennes et égyptiennes vers le Japon depuis Fukushima, ce qui n'est pas favorable à un prix à la baisse pour notre pays.

Je pense donc qu'il faut aller vers la sobriété, sinon on ira vers la pauvreté. Pour moi, sobriété n'est pas synonyme d'un arrêt de consommation, mais d'un arrêt de la dépendance. Certains parlent d'ailleurs de l'ébriété énergétique. Mais ce n'est qu'une question de sémantique.

Xuan Thao, chargée de mission développement durable, Villeurbanne

J'aurais voulu insister sur le volet méthodologique. A partir du moment où le Grand Lyon veut travailler avec les communes membres, la question essentielle, c'est comment ? avec quelle méthode de travail ? aujourd'hui, c'est sur le développement durable, demain, ce sera sur la métropole. Il faut mener une réflexion et bien clarifier « quelle place ont les communes dans le dispositif Grand Lyon ».

Plusieurs personnes ont mentionné l'importance du lien entre les usagers et les communes. Les communes n'ont pas attendu le Grand Lyon pour avoir leur plan de développement durable ou/et agenda 21. Elles mènent déjà des actions, vers la société civile ou vers leur agent. Alors, est-ce que les communes sont un relai de l'action du Grand Lyon ... relai un peu différent que les acteurs économiques ? Je revendique qu'en à moi que les communes aient un rôle spécifique.

Corinne Blanchet, ABCD-Durable

Ce point est essentiel et c'est pourquoi un temps est prévu, après le repas, pour en discuter plus spécifiquement. Il convient maintenant de passer à la séquence suivante.

Michel Reppelin, VP Grand Lyon

Cet échange est très intéressant. Je suis malheureusement dans l'obligation de partir à 12h30 et ne serais pas là en début d'après midi. En tant que maire d'une petite commune, je pense que la métropolisation pourrait être une chance pour affirmer un peu plus les communes. Cela devra s'articuler à l'échelle de territoires : comme il y a les maisons du département, il y aura peut être les maisons du territoire, pour fédérer des dispositifs comme le RSA, le RMI, l'aide au handicap, etc.. Je pense que les communes devraient gagner en lisibilité de leur rôle social. Par exemple, on connaîtra mieux les personnes à qui l'on attribue les logements. Cela permettra un regard et un traitement des questions sociales beaucoup plus fin et pertinent. Ce sont des sujets qui sont moins connus dans la structure Grand Lyon qui a plutôt des capacités techniques (déchets, voiries, transports, infrastructures, ..). Je pense que les communes ont un grand levier, disposent déjà d'outils mutualisés comme pour les services à la personne, mais peuvent aller plus loin. Les communes auront à se battre sur ce point là dans la mise en place de la métropolisation et pourront avoir un grand poids si elles se fédèrent bien. J'ai beaucoup d'espoir en ce sens et je me bats sur ce sujet.

Denis Pozzobon, en charge du Club DD, directeur adjoint de la MCT, Grand Lyon

Denis Pozzobon a présenté la démarche de « rapprochement communes – Grand Lyon » et notamment les groupes de travail qui sont déjà mis en place dans cette démarche (*voir note du dossier participant*)

Corinne Blanchet, ABCD-Durable : Corinne Blanchet a rappelé les consignes de travail en ateliers, ainsi que les documents qui serviront de base à la réflexion de chaque atelier.



RESTITUTION DES TRAVAUX EN ATELIERS

La restitution des ateliers sous forme d'affiches est jointe en annexe 4. Elle a fait l'objet d'une exposition pendant le repas, et été présentée en début d'après midi en plénière.

Conférence des maires	Enjeu prioritaire retenu	Actions retenues
Ouest Nord	Qualité de vie durable : Mobilité	Réouverture lignes désaffectées (Collonges, part dieu,...) Adapter vélov à l'ouest nord (assistance électrique) Respecter des horaires de TC et augmentation de la fréquence des bus Ouverture couloirs de bus Anticipation des moyens de déplacements en fonction du développement futur de l'habitat
	Préservation des ressources : Biodiversité	Développement de chemins intercommunaux de découvertes de la nature, du patrimoine bâti Intégrer le SRCE
Lyon Villeurbanne	Qualité de vie durable : Lien social et santé	Création d'ilots de respiration
	Qualité de vie durable : Organisation de la desserte	Mise en place d'une plateforme logistique moderne pour Lyon - Villeurbanne (« mise en place livraison du dernier km « comme paris »)
Portes du Sud	Solidarité sociale, Insertion sociale : Formation	Développer les formations vers les demandes de bassin d'emploi (bâtiments, déchets), EMR, PPRT Développer les partenariats et relations entre industriels et habitants / élèves
	Solidarité sociale, Insertion sociale : Déplacements	Mutualisation – covoiturage Mieux connaître la pratique du covoiturage Mailler les maillages entres points de rencontre / parcs Renforcement des axes de transport entre les périphéries
Lônes et Coteaux du Rhône Val d'Yzeron	Qualité de vie durable : Habitat et mobilité	Mise en place d'un GPE sur la multimodalité et alternative à la mobilité pour définir un plan détaillé Etudier sur le territoire de Lônes et Coteaux du Rhône toute la gestion des accès aux ressources de transports notamment structurants (métro à Oullins, tram, lignes fortes TC, parcs relais..)
	Qualité de vie durable : Equilibre nutritionnel et filières agro-alimentaire de proximité	
Porte des Alpes et Rhone amont	Qualité de vie durable : Mobilité	Créer un GT est lyonnais sur la mobilité : Diagnostic déplacement (mise à jour diagnostic 2006 de l'agence d'urbanisme), réflexion sur PDIE intercommunal, gouvernance partagée, thème domicile travail à privilégier
	Qualité de vie durable : Habitat durable	Mutualisation / optimisation des équipements et services publics : Etat des lieux de la répartition des équipements et services publics sur le territoire Identification des besoins Etude des modalités de mise en œuvre
Plateau Nord	Qualité de vie durable : Solidarité sociale et mobilité	Développement des initiatives locales de mobilité pour le retour à l'emploi
Val de Saône	Qualité de vie durable : mobilité	Expérimentation de dispositifs partagés pour faciliter les déplacements de proximité : mutualisation de flottes et de parc relais, achats partagés de véhicules, ...

ECHANGES

Bruno Charles, VP Grand Lyon

Je suis très intéressé par ces premières réflexions. On retrouve bien les fondamentaux, mais peut être aussi quelques absences, qui me font dire que l'on fait peut être des choses que l'on ne met pas assez à disposition.

Je vais aborder plusieurs points, en commençant par la **biodiversité**.

Le Grand Lyon a développé un recensement de toutes les espèces végétales sauvages du Grand Lyon, qui va sortir avec mise en cartographie sur le SIG du Conservatoire Botanique du Massif Central, après 2 ans de travail, d'une dizaine de botanistes qui ont découpé les 500 km² du Grand Lyon en carrés de 1 km, qui sont au moins passé 2 fois dans chaque haie, pour relever toutes les espèces qu'elles contenaient. Vous allez donc disposer commune par commune, du recensement de l'ensemble des espèces végétales, plus les données des études de la LPO et la FRAPNA sur les espèces vertébrées. Avec la politique « jardins Grand Lyon », il y a également une action de formation aux éco-gestes des jardiniers, essentielle quand l'on sait que, si l'on voulait dépolluer les jardins ouvriers, il faudrait les décaisser entièrement, car les jardiniers ont tendance à forcer la dose d'intrants. Cette politique a permis le développement d'environ 70 jardins partagés, la distribution gratuite de graines, la parution d'un livre sur les milieux naturels du Grand Lyon, etc... Cette politique existe, mais n'est peut être pas encore mise suffisamment à disposition comme outil.

Aujourd'hui, la biodiversité est beaucoup mieux connue qu'il y a 10 ans : on a découvert des espèces insoupçonnées, comme des araignées dans les monts du lyonnais, ou des méduses à Jonage. Mais il importe de faire savoir que la biodiversité, c'est aussi « au pas de la porte des habitants ». Je me souviens toujours de l'action d'un jardinier de la ville de Lyon, Bernard Maret, quand il a créé des micro-implantations florales, dans le 3^{ème} et le 7^{ème} arrondissement : c'est-à-dire qu'il creusait des bouts de trottoirs de 80 cm x 20 cm, il plante avec les habitants et après c'est les habitants qui entretiennent. Ceux-ci disent « on vit différemment le quartier à partir du moment où l'on s'occupe de la plante devant chez soi ». Il n'est pas sur que dans les années à venir, on invente beaucoup de nouvelles choses pour accompagner l'apprentissage de l'habitant à la biodiversité, mais par contre, on peut porter à connaissance et développer des démarches pour diffuser plus largement les outils d'apprentissage et de développement de la biodiversité.

Pierre Alain Millet, Adjoint Développement Durable, Vénissieux et Conseiller Communautaire

Il y a un vrai enjeu sur les **jardins**.

Il faut pondérer ta remarque sur les jardins ouvriers, qui ne sont pas tous des mordus de l'engrais. Par contre, il y a plein de vieux jardins ouvriers historiques le long de l'autoroute qui sont en péril à court terme. Il y a un vrai enjeu, pour le PLUH, pour garder de l'espace pour « cultiver ensemble ».

Bruno Charles, VP Grand Lyon

Il s'agit aujourd'hui de traduire les intentions du SCOT. Sur le territoire du SCOT, il y a encore aujourd'hui 52% de terrains non urbanisés, mais les tendances actuelles indiquent que le cap symbolique des 50 % d'espaces artificialisés devrait être franchi avant 2020 (source : rapport de présentation, diagnostic du SCOT). Le SCOT a donc posé le principe de geler les enveloppes, de préserver les terrains naturels. Le travail sera au sein du PLU, commune par commune, de faire remonter les demandes de préservation de terrains pour des jardins. Et la, entre les injonctions de densifier et les injonctions de préserver les espaces naturels, il y aura sûrement des contradictions.

Gérard Keck, adjoint à l'environnement, au développement durable, au cadre de vie et à l'agriculture, Saint Didier au Mont d'Or

Je voudrais faire deux propositions, que j'ai déjà faites à plusieurs reprises. Je pense qu'attendre 2 ans pour disposer d'un retour sur les études et les avancées, c'est trop long. Il n'y a pas assez d'échanges et d'interactions entre les communes. Il faudrait prévoir plus souvent des temps d'échanges, des retours, même partiels, sur les résultats des études.

D'autre part, dans tous les territoires du Grand Lyon, il y a des experts locaux, qui connaissent extrêmement bien la biodiversité locale et auxquels on ne fait pas forcément référence. C'est bien de travailler avec le Conservatoire Botanique du Massif Central, mais il faudrait essayer de valoriser d'avantage des experts locaux pour ce type de recensement, ce qui aurait également l'intérêt de faire participer nos habitants.

Bruno Charles, VP Grand Lyon

Je suis d'accord : la première phase était d'apprendre et connaître. Il est important de faire partager la connaissance sur la biodiversité. Un axe de travail pourrait, en effet, être de faire remonter, avec les communes, les connaissances et expertises locales disponibles chez leurs habitants.

J'ai commencé par la problématique la plus facile : c'est d'ailleurs intéressant de voir que les communes de la 2^{ème} couronne parlent de transports et que la ville centre parle d'îlots de respiration. Cela nous renvoie à un travail à faire dans le PLU : je pense que, notamment avec le projet Rives de Saône, on est parti dans cette direction. Il faudra aussi bien réfléchir à ce que l'on appelle « îlot de respiration »

Il y a aussi un travail à faire sur **l'eau** : aujourd'hui on perd des quantités d'eau très importante, car dans le centre ville, les parkings pompent dans la nappe molassique (donc de l'eau fossile) que l'on rejette ensuite dans la nappe phréatique ou dans le Rhône. Et en temps de canicule, au lieu de donner des consignes aux personnes âgées d'aller passer deux heures dans un lieu climatisé, comme un hypermarché, on pourrait très bien créer des îlots de fraîcheur. J'ai toujours en tête les exemples italiens : à Rome avec les nombreuses fontaines, ou grâce aux jardins de Tivoli... même en temps de canicule, il fait toujours frais. Chez nous, on gaspille une quantité d'eau phénoménale, alors que l'on pourrait créer, dans Lyon, des îlots de fraîcheur.

Sur **les transports**, je ne vais pas beaucoup m'attarder, car vous avez déjà dit beaucoup de choses. Cette problématique fait l'unanimité. Simplement, je voudrais dire qu'il y a aussi la dé-mobilité, c'est-à-dire jouer sur le besoin de déplacement. Comment on peut faire en sorte que les habitants puissent se déplacer quand ils le souhaitent, mais aussi de donner aux habitants des réponses sur place pour qu'ils n'aient pas à se déplacer : en revitalisant les centres bourgs pour permettre aux gens de faire sur place leurs courses, avec la dématérialisation des formalités administratives qui puissent alors être faites depuis chez soi, avec le bureau des temps pour adapter les horaires d'ouvertures des services publics après les horaires de travail. Le Grand Lyon a mis en place une Mission Temps et Services Innovants : j'avoue que je ne sais pas quel lien existe entre ses travaux et les communes. Ce serait peut être intéressant de présenter leur activité lors d'un Club pour le Développement Durable. Cette mission porte le co-voiturage, le co-working, la gestion du temps, les pédibus : elle réfléchit à des **services innovants**, qui ne coûtent pas forcément chers. On s'aperçoit d'ailleurs que ces services survivent quand ils sont bien animés : pour les pédibus, passés de 140 lignes à 120 lignes sur l'agglomération, leur maintien dans la durée dépend souvent de quel service les anime ? Pour le reste, il faut que l'on invite le Sytral.

Guy David, maire de St Germain au Mont D'Or, commune du bassin de vie du Val de Saône

Je pense que c'est une erreur d'avoir transféré les pédibus de la mission éducation au développement durable. Je voudrais aussi insister sur le fait que la problématique des déplacements n'est pas limitée au Sytral, et l'importance de l'expérimentation en matière de déplacements innovants. Le Sytral a un rôle déterminant, mais n'a pas forcément réponse aux préoccupations évoquées.

Bruno Charles, VP Grand Lyon

Oui, mais il faut trouver le porteur de l'expérimentation. On ne peut pas faire sans vous, les communes. Le porteur d'expérimentation peut être outillé par le Grand Lyon, mais il doit forcément être local.

Concernant la problématique **de l'emploi**. Nous avons fait des travaux intéressants : par exemple, sur la Vallée de la Chimie, un travail de recensement des formations et de l'adaptation des formations aux demandes futures en isolation a été réalisé, en partenariat avec la Région et la CAPEB. Dans le Plan Climat, on a fixé des objectifs d'isolation extrêmement ambitieux : 160.000 logements isolés en 10 ans, cela représente un tiers des logements du Grand Lyon et 4 milliard d'investissement. Deux mesures récentes décidées par le gouvernement devraient aussi faciliter la réussite de ce défi : la capacité pour une co-propriété d'emprunter en son nom propre (et non pas chaque co-propriétaire) et la mise en place d'un guichet unique.

Anouk Desouches, chargée de mission développement durable, SSA, DGDU, Grand Lyon

Dans les différentes propositions d'actions que vous avez faites, il y a des pistes sur la constitution de groupes de travail sur lesquels, par conférence des maires, on est à votre disposition pour venir en appui, en coordination ou en animation des travaux, pour pouvoir voir ensemble sur vos territoires comment prévoir la suite, si vous le souhaitez.

Il y a un thème qui se dégage pour quasiment l'ensemble des territoires, il s'agit de la mobilité. On peut aussi prévoir, en fonction de votre plan de charge, avant l'été, de se rencontrer pour affiner les pistes d'actions que vous avez envisagées et voir de quelle manière, par rapport à cet ancrage territorial dans vos communes et territoires, comment ces actions pourraient être intégrées dans un plan d'actions plus global qui est celui du Grand Lyon. C'est bien l'objet de notre démarche d'aujourd'hui, de faire émerger des sujets qui seraient fédérateurs et sur lesquels on pourrait co-construire ou co-porter, en fonction des spécificités des territoires, des actions ou des expérimentations ensemble. C'est une proposition que l'on vous fait, en partenariat avec la MCT et les conférences des maires, de pouvoir approfondir ces propositions si vous en êtes d'accord.

Marion Athiel, chargée de mission développement durable, Rillieux-la-pape

Est-ce que cela signifie que les réflexions ne peuvent émerger que par le biais des conférences des maires ? Aujourd'hui, on s'est limité aux enjeux et aux actions parce que c'était l'exercice demandé, mais par exemple, ce que nous vous avons dit sur le Plateau Nord n'est absolument pas représentatif car il n'y avait que nous, commune de Rillieux-la-pape de cette conférence. Il faut peut être pas se restreindre à l'échelle des CLM car ce n'est pas forcément l'échelle pertinente.

Anouk Desouches, chargée de mission développement durable, SSA, DGDU, Grand Lyon

En parallèle, nous avons commencé des rencontres individuelles avec les chargés de mission ou représentants développement durable de vos différentes communes, pour nous permettre aussi de capitaliser et de voir les thématiques qui revenaient de manière plus systématique ou plus récurrente, pour aussi vous faire des propositions. L'idée aujourd'hui était de voir ce qui pouvait émerger de territoires, à une échelle un peu plus importante que la commune, sachant que l'on fera un travail effectivement plus fin, par communes, comme on le fait aussi avec les différentes directions.

Ce que nous voulions c'est changer de posture : aujourd'hui, nous venons vers vous avec un plan d'actions qui n'est pas fait, pas figé. On est dans une politique d'ouverture et d'écoute des attentes des communes et des habitants.

Gérard Keck, adjoint à l'environnement, au développement durable, au cadre de vie et à l'agriculture, Saint Didier au Mont d'Or

Je reprendrais bien la parole sur la difficulté d'articuler les différents niveaux territoriaux. Ce que l'on constate aujourd'hui, c'est aussi le petit nombre de communes représentées. Est-ce que c'est une question de période ? de localisation de la réunion ? ou une autre question ? je n'ai pas de réponse évidemment. Mais l'on voit bien que, pour les territoires sollicités à travailler en atelier, il ya un déficit de participation communale. Donc, je pose ma question à 3 niveaux :

- Quelle est la **lisibilité et l'accessibilité** des réflexions, des documents, même de la méthode de travail ? En discutant avec un collègue, nous avons évoqué la difficulté que nous avons eu à entrer dans la méthodologie proposée. Ce n'est pas forcément une critique rédhibitoire, c'est un souci de faire une moyenne entre l'excellence de la technique et l'accessibilité du langage. Mais cela vous le connaissez mieux que moi.
- Est-ce que l'on privilégie le travail à l'**échelle** des 9 territoires de conférence des maires, ou une réflexion par commune ? La réponse sera différente pour chaque commune, naturellement. Entre Val de Saône et Lyon, 40.000 habitants d'un côté et 500.000 de l'autre, 16 communes d'un côté et 1 commune de l'autre. La méthode d'appropriation politique et technique à conduire va dépendre aussi de la composition et la qualification du territoire concerné.
- On a une difficulté liée au **calendrier de travail** : après mars 2014, la majorité des personnes seront encore là, mais pas toutes. Donc, dans les semaines et mois à venir, il faudra imaginer comment organiser le « passage de témoins » et c'est une question de mutualisation, d'expérimentation et surtout d'ouverture, car aujourd'hui on ne sait pas ce que sera le mandat prochain, même si on prépare le terrain.

Bruno Charles, VP Grand Lyon

J'approuve entièrement ce point de vue, donc je n'ai rien à ajouter. Sachant qu'il faut essayer de tracer des lignes qui permettront aux élus qui arriveront de ne pas partir de rien, et de partir d'un constat, d'outils qui permettront d'entrer dans l'action et de ne pas prendre 2 ans à construire cette action.

Anouk Desouches, chargée de mission développement durable, SSA, DGDU, Grand Lyon

Je pense que l'on pourrait aussi proposer un groupe « inter-territoires », par exemple sur le thème de la mobilité, puisque plusieurs ateliers l'on retenu. On est ouvert à tout type de dispositif et d'animation.

Gérard Keck, adjoint à l'environnement, au développement durable, au cadre de vie et à l'agriculture, Saint Didier au Mont d'Or

C'est vrai que cette technique a eu un désavantage : celle de faire apparaître la problématique des déplacements dans plusieurs groupes, au détriment de thèmes évoqués dans certains groupes mais non approfondis.

Par exemple, nous avons beaucoup discuté de la thématique « habitat et santé », toute la problématique de l'air intérieur et la qualité de l'habitat. J'aimerais que ce thème soit un sujet prioritaire, car en matière de développement durable on évoque rarement la santé. Or la santé environnementale est peu creusée.

Bruno Charles, VP Grand Lyon

C'est d'autant plus intéressant que dans le référentiel national des agendas 21, la 4^{ème} finalité de développement durable concerne l'épanouissement de tous les êtres humains : en essayant de savoir ce que l'on peut rentrer dans cette finalité, on pense aux droits essentiels de l'être humain dont la santé. On pourrait donc y trouver un Plan Santé Environnement, qui examine comment chacune de nos politiques publiques contribue ou impacte, positivement ou négativement, sur la santé humaine.

Nous avons d'ailleurs un début de réflexion au Grand Lyon sur un Plan Santé Environnement.

Anouk Desouches, chargée de mission développement durable, SSA, DGDU, Grand Lyon

En effet, une collègue du service Ecologie a réalisé un premier travail de recensement, sur l'ensemble des démarches du Grand Lyon, et s'engage en ce moment un travail de structuration en priorités stratégiques et en plan d'actions pour le prochain mandat. Ce travail pourrait naturellement associer des communes intéressées.

Gérard Keck, adjoint à l'environnement, au développement durable, au cadre de vie et à l'agriculture, Saint Didier au Mont d'Or

Cette question rejoint à l'évidence des problèmes de formation, de nouveaux métiers dans la construction, car à l'évidence il y a des matériaux qui sont meilleurs pour la santé que d'autres.

Bruno Charles, VP Grand Lyon

Cela revient aussi à se demander ce que l'on fait réellement contre la **pollution atmosphérique** globale ? car on a quand même à Lyon, des pics de pollution grave pendant une bonne dizaine de jours chaque année, et on ne fait rien. Selon l'OMS, c'est 40.000 morts par an en France, donc rapporté au nombre de lyonnais, cela fait environ 1.000 morts par an. Mais comme Lyon est la ville la plus polluée de France, plus raisonnablement on peut penser qu'il doit y avoir entre 1.500 et 2.000 lyonnais / an qui meurt prématurément à cause de la pollution de l'air. Après un pic de pollution comme on vient de vivre, c'est un peu plus très certainement. Et on ne considère pas la pollution de fond.

Après, il y a évidemment **l'alimentation** : la question de fond étant, comment peut-on relocaliser la production, éviter les pesticides et bien manger. On travaille dans le Plan Education à l'Environnement à l'éducation au goût. Une association apprend aux enfants l'équivalent en nombre de sucre de certains aliments. Quand une barre chocolatée équivaut à 7 morceaux de sucre, l'enfant comprend que cela n'a pas un impact négligeable sur son corps.

Oui, la santé environnementale pourrait être un volet de l'Agenda 21, c'est une question sur laquelle j'aimerais bien que l'on progresse.

Gérard Keck, adjoint à l'environnement, au développement durable, au cadre de vie et à l'agriculture, Saint Didier au Mont d'Or

Dans les Monts d'Or, il y a aussi la question de la pollution atmosphérique globale, même si l'on est en monde rural. On a aussi des anciennes habitations qui ne sont pas aux normes, au niveau salubrité. Je pense que ce thème serait à considérer.

Jean Noël Ressicaud, au cadre de vie et à l'environnement, 2^{ème} arrondissement de Lyon

Il y a aussi une question insuffisamment développée : c'est **l'innovation**. Comment la susciter, l'accompagner, la généraliser ? Car effectivement beaucoup de choses sont faites, beaucoup de solutions

sont déjà connues. Mais comment peut-on, sur une commune, ou sur un endroit où cela accroche au démarrage, une expérimentation ? Et comment, ensuite, on généralise ?

Bruno Charles, VP Grand Lyon

Cela veut dire inventaire des bonnes pratiques et diffusion des bonnes pratiques

Jean Noël Ressicaud, au cadre de vie et à l'environnement, 2^{ème} arrondissement de Lyon

Oui, mais aussi rendre les bonnes pratiques accessibles au grand public, comprendre pourquoi cela marche ou cela ne marche pas. On sait qu'il faut faire changer les comportements des gens : on a parlé des déplacements, c'est la même chose pour l'alimentation. On a des relais, des individus, des groupes informels, des associations, des techniciens dans certains services municipaux.. Mais il faut pouvoir s'appuyer sur ces ressources là et généraliser ensuite, en ayant bien compris pourquoi cela marche à certains endroits.

Anouk Desouches, chargée de mission développement durable, SSA, DGDU, Grand Lyon

Ce sera l'objet du prochain Club Développement Durable, qui concernera l'accompagnement des changements de comportements, et permettra de présenter un certain nombre d'outils, d'expérience et voir aussi, comment on peut travailler ensemble.

Pour clore cette partie de la journée sur la stratégie développement durable, je vous propose de veiller, dans le questionnaire individuel d'évaluation de la journée, de bien nous préciser si vous souhaitez participer à un groupe de travail, en spécifiant sur quelles actions plus précisément. C'est l'occasion aussi de mentionner des actions ou thèmes qui n'auraient pas été abordés dans votre atelier. Au moment du dépouillement, nous vous présenterons une synthèse et on pourra vous proposer différents groupes de travail. Je répète aussi que nous allons poursuivre le tour des différentes communes pour capitaliser les différentes démarches communales. Merci beaucoup.

Denis Pozzobon, en charge du Club DD, directeur adjoint de la MCT, Grand Lyon

Avant de passer au cas pratique de co-élaboration et co-portage, qui est celui du Plan Climat, j'avais une petite communication à vous faire : il s'agit de la mise en place d'un **atelier permanent** du Club DD. Cet atelier est un petit groupe de membres du club DD qui a pour but de faire le bilan de plusieurs années de fonctionnement du Club DD et aussi de voir, de définir, ce que vous imaginez pour les futurs travaux du Club DD et les perspectives de son évolution pour les années à venir.

Dans votre dossier participant, il y a donc deux documents : l'annexe 1 qui est un questionnaire d'enquête pour baser le bilan du Club DD et que nous vous demandons de nous rendre, l'annexe 2 qui est un dossier de candidature pour participer à l'atelier permanent.

Nous allons à présent faire un bilan du travail réalisé dans le cadre du Plan Climat.

HISTORIQUE DU PLAN CLIMAT, EVALUATION D'UN PLAN CLIMAT ET PERSPECTIVES

Luce PONSAR, Chiara ALICE,

Chargées de mission Plan Climat, Service Stratégies d'Agglomération, Grand Lyon

| Support de présentation en **Annexe 5**

Résumé : Chiara Alice a rappelé l'historique du Plan Climat Lyonnais, qui est en avance par rapport aux autres Plan Climat français, avec dès 2007 une première délibération visant les objectifs des 3 x 20. Le diagnostic a été partenarial, l'ensemble des communes ont été mobilisées. La force et le poids du Plan Climat du Grand Lyon repose sur le partenariat, auquel notamment les communes ont participé. Nos



scénarios ont été co-construits. Le plan d'actions (26 actions) est partenarial, ce qui lui donne une légitimité essentielle, en s'appuyant sur les engagements de plusieurs partenaires.

En termes d'actualités, la prochaine réunion plénière de l'ensemble des partenaires, la Conférence Energie Climat, aura lieu fin juin / début juillet : elle sera, un an après l'engagement des partenaires, un bilan collectif, sur ce qui a été fait, autant par le Grand Lyon que par les partenaires.

La séance sera aussi l'occasion d'ouvrir la porte du PCET Lyonnais à de nouveaux signataires, communes, établissements publics, ou entreprises. On a sollicité des communes qui n'ont pas encore signé : il est temps de vous manifester si vous le souhaitez. On va également solliciter par courrier les entreprises, de plus de 500 salariés, qui ont l'obligation de réaliser un bilan carbone avant fin 2012. Les Hospices Civils de Lyon devraient notamment nous rejoindre.

Concernant les réflexions de ce jour, il est important de vous informer que nous prévoyons de mettre en place des groupes de travail, qui ont existé au moment de l'élaboration des scénarios et qui aujourd'hui serviront à mettre en place des actions :

- un groupe concernera l'**adaptation**.
- un autre groupe concernera la mise en place d'une **filière de construction durable**, avec deux composantes :
 - la **formation** (bilan des formations existantes, à mettre en œuvre avec la Région et la Capeb) à destination d'un public d'entreprises, et,
 - un élargissement au territoire du Grand Lyon d'une expérimentation menée l'année dernière avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon sur le territoire de la ville de Lyon, avec des actions qui peuvent être territorialisées sur d'autres communes de l'agglomération, piloté par la MEF de Lyon, mais mis en place avec les acteurs locaux de l'insertion, notamment les PLIE. Des communes, comme Vénissieux, se sont déjà manifesté pour agir dès 2013.

Pour répondre aux questions sur le **transport de marchandises**, il existe aujourd'hui un groupe de travail « marchandises en ville », piloté par le service déplacements du Grand Lyon, qui regroupe les transporteurs de marchandises en ville qui représente, en fait, 15 % du volume de marchandises transportées. En effet, 50 % des marchandises sont transportées dans les coffres des particuliers, 35 % le sont en « transport en propre » (c.à.d. qu'il s'agit de marchandises transportées pour leur activité par les entreprises). Donc, l'optimisation du dernier kilomètre est intéressant et faisable, sous forme d'une plateforme.. mais uniquement pour 15% du volume transporté... reste la question des autres 85%. Une délibération est sortie à ce sujet en février 2013 : on peut vous la faire suivre et on peut aussi demander que ce groupe de travail intègre la ville de Lyon et Villeurbanne, qui semblaient les plus intéressées sur ce sujet. Il me semble, pour conclure, que concernant la mobilité, cela peut être plus intéressant d'avoir des réunions territorialisées, à l'échelle communale ou conférence des maires, qui figurent des territoires plus spécifiques

Luce Ponsar a ensuite présenté les indicateurs permettant de mesurer où le territoire se situe par rapport aux engagements du Plan Climat (suivi de l'Observatoire des émissions de GES, Rhône Alpes et OREGES, avec des résultats par commune). Elle rappelle qu'il reste difficile de lier les évolutions des émissions de GES avec les actions réalisées. Des indicateurs de réalisation sont donc à fixer par chacun selon ce qu'il fait (ex : 3000 feux rouges remplacés = 200 tonnes de CO2 économisées,...). Il est aussi essentiel de chiffrer également l'impact de chaque action (ex : en CO2 économisées).

Au niveau des services municipaux, il est important de chiffrer l'impact du fonctionnement par service : chez nous, la biennale est une partie essentielle des émissions de GES. On se rend compte que l'administration est assez peu significative en fait. Enfin, il a été rappelé les modalités de la certification Cit'ergie. Le Grand Lyon s'est engagé dans cette démarche, au côté d'une 50aine d'autres collectivités européenne.

ECHANGES

Divers échanges ont ensuite permis d'expliquer et préciser les propos de la présentation.



Des points spécifiques ont été également soulevés :

- l'agrément des diagnostiqueurs pour les particuliers (des écarts de résultats significatifs entre DPE selon le prestataire qui le réalise et la méthode qu'il applique). Les éléments objectifs sont la consommation énergétique, par contre les comportements ne sont pas pris en compte (on suppose que les habitants se chauffent à 19°C). Il semble que les dérives devraient fortement diminuer, car les agréments ont été revus.
- Les évolutions des GES (baisse des GES industrielles, stabilité des GES résidentielles, baisse des GES transports) semblent s'expliquer par une baisse de l'activité économique liée à la crise, comme à la mise aux normes et à la modernisation des entreprises et des véhicules de transport.
- Il est important de rappeler que la méthode de calcul des GES s'appuie sur un cadastre des émissions, donc un calcul de ce qui est produit en GES par le territoire (avec par contre une sous estimation des GES produits hors territoires, par le transport des denrées alimentaires consommées à Lyon par exemple, ou par les produits fabriqués en Chine et utilisés à Lyon, ...). Le suivi lyonnais présente donc une limite méthodologique, qui ne doit pas nous empêcher de travailler sur l'achat et la consommation responsables.
- Les baisses affichées sont plutôt conjoncturelles qu'en lien avec les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire lyonnais.

BILAN DU TRAVAIL DE L'ALE AVEC LES COMMUNES

Fabien Moulideno

Agence Locale de l'Energie

| Support de présentation en **Annexe 6** et note remise dans le dossier participant

Résumé : Fabien Moulideno a présenté l'accompagnement des communes réalisé par l'ALE. L'accompagnement vise à impliquer le maximum des 58 communes de l'agglomération, à déclencher la mise en mouvement (clarifier le rôle de la commune, de ses différents acteurs dans son plan climat et permettre aux décideurs de visualiser les objectifs et modalités de travail), puis accompagner le passage à l'action. C'est une mission qui se veut opérationnelle, par un réseau d'échanges d'expériences (27 communes concernées actuellement), par la mise à disposition d'outils (mallette plan climat), par des formations (beam 21 : 65 élus et agents formés en 2011-2012), et par des réunions thématiques.

En conclusions, le mouvement de multiplication des PCET communaux souhaité par la Communauté Urbaine semble désormais bien engagé. La mission d'accompagnement assurée par l'ALE y contribue par des apports directs ainsi que par le renforcement des échanges en réseau entre communes. Le processus d'élaboration reste très dépendant de chaque contexte communal notamment les calendriers pré-existants avec lesquels le PCET doit se synchroniser. Sur l'agglomération, les communes bénéficient à présent de partenaires, de ressources et d'opportunités très larges pour développer leur capacité à agir. Concernant la mission d'accompagnement des Plans Climat Communaux, les sujets d'approfondissement pour le futur sont la communication à l'échelon national, le renforcement du volet adaptation, le chiffrage et la comptabilité du CO2, l'usage d'indicateurs d'observation, de suivi ou d'évaluation.



TEMOIGNAGE DE LA COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

Jean Pierre Meilland

Directeur Général Adjoint, Commune de Vaulx-en-Velin

| Support de présentation en **Annexe 7** et note remise dans le dossier participant

Résumé : Jean Pierre Meilland a rappelé que la commune de Vaulx-en-Velin lutte contre le changement climatique par diverses actions : la mise en œuvre d'un plan de déplacement d'administration, le diagnostic énergétique en cours des bâtiments communaux, la remise aux opérateurs de la construction d'un guide sur la qualité environnemental dans le bâti et l'aménagement urbain.

L'intervention d'aujourd'hui vise plus spécifiquement une **action phare** de la commune, au bénéfice de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergies fossiles : la modernisation du réseau de chauffage urbain par la mise en place d'une **chaufferie biomasse**, en substitution d'une chaudière, d'une puissance installée de 153 000 MWh, multi-énergie (charbon / fioul lourd / gaz) et à quotas CO2 pour 42 876 tonnes / an.

L'objectif visé est que **65 % de la chaleur soit ainsi produite grâce à des énergies renouvelables**. Diverses modalités ont aussi été retenues pour viser la meilleure **déconnection possible aux énergies fossiles** (bois issu d'un circuit court, de proximité - plate forme à St Maurice de Gourdans, bois acheté en MWh produit (et non en m3), imposant au fournisseur un choix d'essence et un taux d'humidité de meilleure qualité, et une optimisation des couts de transports...)

Le réseau de chauffage urbain étant historiquement implanté au niveau des quartiers de la ZUP, le passage à la biomasse va permettre de **réduire de 19% le coût de l'énergie pour l'usager** (coût du MWh facturé au client en 2013 sera de l'ordre de 45,56 €HT, contre un coût du MWh facturé clients en 2011 de 62,48 €HT) et de mettre à disposition d'une population dite « populaire » une énergie propre avec des techniques de production à la pointe, permettant de maîtriser la combustion et les rejets atmosphériques et permettant de lutter contre la précarité énergétique.

ECHANGES

Pascal Jalabert, Ville de Bron

Avez-vous imaginé, à un moment donné, de rejoindre le réseau de chaleur Lyon-Villeurbanne-Bron ? ou est-ce envisageable ?

Jean Pierre Meilland

Je parlerais du « petit » échec du Carré de Soie. En effet, dès le démarrage des réflexions sur le Carré de Soie, en 2003 – 2004, lors des études de faisabilité, un projet de chauffage urbain avec une chaufferie de 7 mégawatt avait été pratiquement stabilisé. Les conditions économiques nécessitaient un investissement de 3 millions de la part de la collectivité : cette décision n'a pas été prise. Dernièrement, une mission confiée à Gyrus par le Grand Lyon, portait sur l'organisation d'un futur schéma directeur, puisque la question de la délégation de compétences en matière de réseaux, qui est partiellement opérationnel sur Bron et qui l'aurait été sur Carré de Soie, contexte de délégations de compétences qui avait conduit le Grand Lyon à élaborer un Schéma Directeur de réseaux de chauffage à l'échelle de l'agglomération, bien sur prenait en compte le maillage multiforme de l'ensemble des réseaux de chauffage. Il y avait une autre opportunité de construire une conduite de maillage entre le réseau de Vaulx-en-velin et le Carré de Soie qui avait été également étudiée, tout cela étant ramifié avec le réseau de Bron. Je pense que la question de délégation de compétences n'est pas complètement abandonnée par le Grand Lyon, pour des raisons d'opportunité sera reprise dans le cadre du prochain plan de mandat. Je pense que cette perspective de schéma directeur et de remaillage des réseaux sera rediscutée à cette occasion.

Bruno Charles, VP Grand Lyon



Séance du 16 avril 2013

PARTAGER LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON - BILAN DU PLAN CLIMAT TERRITORIAL

24 / 31

En complément, il faut souligner que concernant le Carré de Soie, on touche un peu à l'équilibre économique. En effet, vu que les bâtiments du Carré de Soie sont extrêmement performants d'un point de vue énergétique, et que les coûts fixes du réseau sont importants : il n'était pas sur qu'aller au Carré de Soie ait permis un équilibre économique .. c'était pas sur. C'est vrai que c'est un échec, mais les réseaux de chaleur sont aujourd'hui plus adaptés aux quartiers anciens. Aujourd'hui, la rénovation thermique des bâtiments fait que le coût fixe du réseau de chaleur n'est pas forcément adaptée aux nouveaux quartiers.

Sur la compétence énergie, nous avons effectivement voté le principe de prendre la compétence énergie au Grand Lyon : cela a été un peu plus long que prévu, car nous avons pris la compétence sur les actions de maîtrise de la demande en énergie, mais sur les réseaux de chaleur, il y a des communes qui nous ont demandé quelle sera la compétence que va garder la commune sur son réseau, dans la mesure où c'est la commune qui est proche des habitants. Donc, il y a eu des discussions qui n'ont pas abouti pour l'instant. Demain, on aura un autre souci. Jusqu'à présent la compétence énergie était déléguée à des syndicats tels que Sigerly et Sider : or la loi donne la compétence énergie aux métropoles. Donc, je pense que la compétence énergie va aller au pôle métropolitain, qui aura la capacité d'organisation, ce qui laissera cependant la capacité aux communes de garder la relation de proximité avec les habitants, et donc de maîtriser ce qui sera fait sur leur territoire. La question ne sera pas résolue pour autant.

J'ai une question concernant le projet de Vaulx-en-velin. Avez-vous modélisé des évolutions de prix d'énergie comparé avant de vous lancer sur la biomasse ?

Jean Pierre Meilland

Aujourd'hui on prévoit une baisse de 19% du coût pour l'usager (entre fioul / charbon et biomasse), intégrant la baisse liée à la baisse de la TVA. La part énergie va baisser, mais la part d'abonnement R2 va augmenter de 26 euros à 36 euros environ (car une chaudière bois est plus complexe à gérer qu'une chaudière fioul). La part R1 correspondant à la consommation énergie passerait de 60 à 44 euros à peu près. On passe à 45 euros HT bois / contre 62 euros HT fioul. Avec un indice bois qui, à la lecture historique, devrait être assez stable.

TEMOIGNAGE DE LA COMMUNE DE SAINT FONTS

David Leyval

Directeur Général Adjoint, Pôle Développement Durable, Commune de Saint Fons

| *Note remise dans le dossier participant*

Résumé : Dans le cadre de sa démarche globale de développement durable ⁽¹⁾, la commune de Saint-Fons s'est engagée dans une démarche volontaire de plan climat-énergie par une délibération du conseil municipal, le 07 octobre 2010. Trois élus et quatre techniciens municipaux ont participé à la **formation** Beam 21 ⁽²⁾. La commune a achevé courant 2011 une phase d'**état des lieux** en utilisant la l'outil méthodologique « mallette Plan climat communal » ⁽³⁾. Ce travail a permis à la ville d'avoir une vue précise de ce qu'elle fait déjà en faveur du climat et de la maîtrise des consommations d'énergies, et d'élaborer un premier **plan d'action**, approuvé par le conseil municipal le 6 décembre 2012.

Dans un souci de réalisme, ce **plan est volontairement centré sur l'activité des services municipaux**, et sur un nombre réduit d'actions. Il est naturellement amené à évoluer et à s'étendre, en intégrant progressivement de nouvelles actions, impliquant davantage les habitants de Saint-Fons. Le travail réalisé par le groupe a d'ores et déjà permis d'identifier des pistes d'actions possibles pour un développement futur du plan d'action.

¹ La commune de Saint Fons est engagée depuis décembre 2008 dans un agenda 21.

² BEAM 21 : Programme européen de formation à l'intention des municipalités européennes, destinée à former les participants aux instances politiques et techniques encadrant l'élaboration des plans climat énergie territoriaux

³ Outil méthodologique élaboré par l'ALE à la demande du Grand Lyon.

David Leyval a développé la mise en œuvre d'un engagement municipal, celui de généraliser des modes d'occupation, de gestion favorisant une baisse des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux, avec notamment des **actions de formation des gardiens** des équipements (20 personnes qui gardent les écoles, les crèches, les gymnases, etc..) dont le métier d'origine consiste à l'ouverture / fermeture des sites. On avait commencé à réfléchir avec ce personnel sur l'évolution de leur métier, avec un rôle s'élargissant à la maintenance du bâti et à la veille par exemple en lien avec les consommations. L'idée étant d'en faire des référents de site : il y a eu alors convergence entre ce travail de structuration d'un service et un objectif du Plan Climat. On a fait une formation éco-gestes pour les gardiens, avec 2 objectifs : qu'ils soient acteurs et relais vers le personnel d'entretien et/ou les équipes enseignantes ou les usagers. Ce sont de très bons vecteurs pour

La formation a eu lieu en 3 demi-journées avec l'ALE : avec un public peu habitué aux formations, il fallait trouver comment partager des concepts techniques complexes et comment soutenir la concentration et la mobilisation des agents sur plusieurs heures. Pour y parvenir, divers choix pédagogiques et d'associations des agents ont été retenus. Une demi-journée a été consacrée à la visite d'une école HQE, commentée par son gardien. Une demi-journée a été consacrée à la formulation, par les gardiens, de propositions d'amélioration que nous allons mettre en œuvre. Par le biais d'une mise en valeur des agents, nous avons réussi le pari de leur mobilisation. 3 actions sont prévues :

- les gardiens seront missionnés par lettre du maire, comme référent de leur site.
- une charte des éco-gestes, dont le contenu a été élaboré par les agents, sera mise en forme : les gardiens seront chargés de la faire appliquer sur leurs sites respectifs
- on va donner aux gardiens les moyens de suivre les consommations, de repérer les améliorations et les dysfonctionnements et de les faire remonter pour rendre les gardiens acteurs de cette politique

En conclusion, grâce au Plan Climat, nous avons touché une autre dimension de la gestion communale, notamment dans sa dimension managériale et c'est un vrai point positif qui fait sens pour nous.

ECHANGES

François Zanette, chargé de mission développement durable, Saint Priest

Comment se passe la relation avec le personnel de l'Education Nationale ? Est-ce que les préconisations des gardiens sont bien reçues ? Est-ce qu'il n'y a pas trop de difficultés dans la mise en œuvre de leurs conseils ? Je trouve que, dans le principe, c'est une excellente idée de les imprimer.

David Leyval

En fait, à ce stade, nous sommes en train de rédiger la lettre de mission et de mettre en forme la charte, donc ce n'est pas encore opérationnel. Cela n'empêche pas les gardiens, déjà, d'avoir une action, qu'ils avaient déjà un peu anticipée. Dans la formation, il est apparu qu'ils faisaient déjà des petites choses. Par contre, on peut être surpris par le comportement des usagers des bâtiments, qui est parfois incroyable : laisser la lumière et les fenêtres ouvertes le soir en partant, ...

François Zanette, chargé de mission développement durable, Saint Priest

D'où ma question, effectivement. Et aussi la question de savoir si les enseignants ont participé à la rédaction de cette charte.

David Leyval

Non, les enseignants n'ont pas participé à la rédaction de cette charte. Nous avons travaillé uniquement avec cette équipe de gardien. On envisage de former d'autres personnels, comme celui de l'entretien. Et on envisage aussi, petit à petit, de généraliser cette formation. Avec le personnel de l'Education Nationale, c'est naturellement plus difficile, car ce n'est pas notre personnel. Je pourrais vous en dire plus une fois que l'on aura mis en place cette charte.

Marion Athiel, chargée de mission développement durable, Rillieux-la-pape

Vous avez parlé d'une lettre de mission. J'aimerais savoir si la formation a entraîné une modification des profils de poste des gardiens avec une inscription claire et nette du fait qu'ils avaient dans leur mission à mettre en place des éco-gestes des usagers et des usagères.



David Leyval

Oui, tout à fait, absolument. On avait un peu anticipé en mettant l'aspect développement durable dans leur profil de poste précédent, mais sans être plus précis. Et là, bien entendu, on va préciser les choses : par exemple, la tenue des tableaux de bords des consommations sera inscrite dans leur profil de poste.

Bruno Charles, VP Grand Lyon

Juste une remarque concernant les relations avec la Région. La Région a mis en place la SPL OSER, qui est un tiers investisseur. C'est une société publique locale d'investissement, qui servira de tiers investisseur sur les travaux d'isolation de bâtiments communaux à la place des collectivités et qui se rémunèrera sur les économies d'énergies. Cela permet à une commune d'éviter les subventions lourdes, en la transférant vers la Région. Pour notre patrimoine propre, en tant que Grand Lyon, nous ne sommes pas intéressés. Mais on s'est posé la question d'y adhérer pour les communes du Grand Lyon. Et là nous aurions besoin de votre retour. Si cela vous intéresse, il faudrait nous dire que cela vous intéresse que la Grand Lyon soit bénéficiaire des subventions de la SPL OSER.

David Leyval

Saint Fons a adhéré à la SPL et a proposé 3 bâtiments communaux qui pourraient faire l'objet d'un financement par la SPL OSER.

Bruno Charles, VP Grand Lyon

On pourrait aussi imaginer un dispositif comme un Plan d'Isolation des Ecoles, sur lequel le Grand Lyon, dans le cadre du Plan Education au Développement Durable, nous pourrions prioriser les actions vers les enfants et les enseignants en priorisant les communes qui ont un Plan d'Isolation des Ecoles. Cela permettrait de relier le fonctionnement (le hard) et les savoirs faire (le soft). On pourrait tout à fait le faire : cela reste à imaginer. C'est aussi à vous de nous dire si vous souhaitez que l'on avance là-dessus.

CONCLUSION ET CLOTURE

Denis Pozzobon, responsable du Club pour le DD, MCT, Grand Lyon

Je remercie tous les intervenants, messieurs les vice présidents du Grand Lyon, mes chers collègues du Grand Lyon, chers intervenants des communes, l'ensemble des participants, l'ALE et le bureau d'études ABCD-Durable de vous être tous fortement mobilisés aujourd'hui. Ce fut une journée riche et bien dense.

La prochaine séance du Club aura lieu le 25 juin à Collonges-au-Mont d'Or : on y parlera des changements de comportements. Le 24 septembre, au Grand Lyon, on parlera de la métropolisation. En octobre, on parlera du volet 4 de la révision du PLUH. En décembre, on aura un atelier pratique sur la métropolisation. N'oubliez pas de remplir vos questionnaires et nous les remettre et aussi, d'aller visiter le blog DD du Grand Lyon que nous venons de mettre en ligne, sous la responsabilité d'Anouk Desouches. A tous et à toutes, un bon retour et une très bonne fin de journée.



SYNTHESE DES EVALUATIONS INDIVIDUELLES DE LA SEANCE CLUB DD DU 16 AVRIL 2013

27 questionnaires ont été collectés et dépouillés.

Pour rappel et compréhension des réponses, ont été rassemblés en un atelier unique :

- Plateau Nord (Rillieux-la-pape) et Val de Saône (Collonges au mont d'or et St Germain au mont d'or)
- Porte des Alpes et Rhône Amont

1- Niveau global de satisfaction

	Très satisfait	Satisfait	Indécis	Déçu	Sans réponse	Total
Porte des Alpes	3	5				8
Lyon Villeurbanne		4	1			5
Plateau Nord			2			2
Ouest Nord	1	1	1		1	4 (*)
Lônes et Coteaux du Rhône		1	1		1	3
Portes du Sud	1	1				2
Val de Saône		1				1
Grand Lyon	2	1				3

(*) double réponse

2- Plus précisément quel est votre niveau de satisfaction par rapport à ?

STRATEGIE DD DU GRAND LYON	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse	Total
La qualité et la pertinence des informations apportées	3	20	3		1	27
L'intérêt, le caractère concret des apports pour vous aider à agir à votre échelle	4	12	10		1	27
La qualité du dialogue et des échanges en ateliers	6	14	6		1	27
La visite guidée de l'exposition « bassins de vie d'agglomération en actions pour le développement durable »	N'a pas pu être réalisée, faute de temps					
La qualité du dialogue et des échanges en plénière	3	20	2		2	27
Les consignes et supports de travail	4	12	7		4	27
BILAN PLAN CLIMAT	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse	Total
La qualité et la pertinence des informations apportées	3	12	6		6	27
L'intérêt, le caractère concret des apports pour vous aider à agir à votre échelle	2	13	4	2	6	27
L'intérêt des témoignages de communes	5	7	4		11	27
La qualité du dialogue et des échanges	3	12	4		8	27
L'animation	3	13	3		8	27
L'organisation (lieu, durée, ...)	5	8	6	2	6	27

Commentaires :

Satisfaisant dans l'ensemble



Sur le contenu :

Serait intéressant de mettre en relation la stratégie DD et le plan Climat
Faire coïncider les conférences avec les bassins de vie
Intervention de l'ALE en grande partie déjà connue des communes impliquées

Sur la forme :

Lieu très agréable
Lieu trop excentré, participation trop faible
Accès en transport en commun mauvais : 1h40 avec Sytral
Mieux communiquer sur l'accessibilité à partir de la gare
Lorsque la séance est délocalisée ainsi, c'est assez difficile d'être présent toute la journée
Un sujet aurait suffi : journée longue, trop de plénière pour l'après midi
Nombre de participants à l'atelier trop limité mais échanges de qualité, super équipement à la maison du Fleuve Rhône ! Très bonne organisation et animation de la journée !

Question au GL :

Souhaite participer au groupe livraison de marchandises en ville et obtenir la délibération sortie en février

3- Concernant l'expérimentation de co-production Grand Lyon – communes

Satisfaction des participants par rapport aux conclusions de leur atelier

	Oui	Non	Sans réponse	Pas totalement	Total
Porte des Alpes	8				8
Lyon Villeurbanne	3	1	1		5
Plateau Nord		1		1	2
Ouest Nord	1	1		1	3
Lônes et Coteaux du Rhône	3				3
Portes du Sud	1	1			2
Val de Saône	1				1
Grand Lyon	1	1	1		3

Commentaires sur le contenu

Attention, sur le travail en groupe qui nous a focalisé sur la mobilité alors que cette action est partagée par tous et d'autres actions n'ont pas pu être développées (agriculture, habitat, qualité de l'air, innovation sociale)
J'aurais aimé une prise en compte de la biodiversité mais mon groupe ne l'a pas jugé prioritaire

Commentaires en lien avec le choix du territoire et la « représentativité » du territoire par les communes présentes

La conférence des maires n'est pas obligatoirement la bonne échelle
L'approche par bassin de vie est trop partielle
Il est difficile de partager des conclusions communes entre territoires qui ont des problématiques différentes, même si ils appartiennent à un même secteur de conférence des maires
Non pertinence de l'échelle Plateau Nord au vue des participants (seulement Rillieux-la-pape). Pas facile de regrouper Val de Saône et Plateau Nord pour définir une seule priorité
Peu de communes présentes donc peu d'échanges variés, pas les mêmes priorités de territoire avec l'autre commune de l'atelier
Seules 2 communes dans l'atelier

Commentaires sur le fonctionnement de groupe

Bonne implication des participants, un seul élu pour 5 techniciens !
Mélange techniciens – élus qui rend plus complexe le travail sur le moment. Découverte des problématiques avec un temps de concertation un peu long
Pas forcément fait avec sérieux et dépendant de l'emprise d'une personne sur le groupe

Satisfaction des participants par rapport au partage entre ateliers lors de l'exposition

	Oui	Non (*)	Sans réponse (*)	Total
Porte des Alpes / Rhône Amont	7	1		8
Lyon Villeurbanne		2	3	5
Plateau Nord	1		1	2
Ouest Nord	3			3
Lônes et Coteaux du Rhône	3			3
Portes du Sud	2			2
Val de Saone	1			1
Grand Lyon	2		1	3

(*) car la « visité guidée annoncée » n'a pas eu lieu

Commentaires

La restitution des travaux des ateliers en plénière était intéressante car, par exemple, le thème de la mobilité traité par tous a donné lieu à des propositions d'actions différentes

La conférence des maires n'est pas obligatoirement la bonne échelle

Pas le temps de regarder

Pas persuadée que ce soit une bonne échelle de réflexion, manque manifeste de participants de certaines communes

Apports des travaux en ateliers et de l'exposition

Partage

Voir que la mobilité était une problématique partagée

Constat d'un certain nombre d'enjeux partagés

Confirmation des enjeux des autres territoires

Synthèse de points de vue, recul et convergence de vue entre les bassins de vie

Echanges

Un échange sur les pratiques, difficultés et projets des autres collectivités

Partage d'information et de solutions face aux problèmes rencontrés, très bonne qualité du dialogue

Un échange intéressant

Amélioration de la connaissance

Connaissances des problématiques d'autres parties du Grand Lyon

Pas d'apport concret dans l'immédiat des actions proposées, apport d'échange d'expériences (réseau)

Vision d'ensemble des leviers d'action possibles

Créativité collective

Nouvelles pistes de réflexions

Petit groupe intéressant qui favorise les échanges et la participation ainsi que l'émergence d'idées

Questionnement sur les échelles de territoire

Peu d'éléments concrets et plutôt une grosse interrogation sur l'intérêt de travailler en bassin de vie sachant que les priorités de territoire et les enjeux sont complètement différents

Regrets

Comme chaque groupe devait se limiter à un enjeu prioritaire et deux sous enjeux, c'était plutôt frustrant qu'on retrouve le même thème (mobilité) dans tous les groupes

Idées pour poursuivre et approfondir cette co-production

Varié les groupes en fonction des thèmes et ne pas obligatoirement se calquer sur la conférence des maires. Si plusieurs groupes travaillent sur un même thème, permettre de temps en temps, des regroupements plus importants.

Intérêt de se questionner sur les échelles de travail (pertinence de l'échelon conférence des mairies ??). Quelle mobilisation des territoires par les conférences des maires en tant que « structures » ?

Via la conférence des maires, et en cas de sollicitation auprès de mon service écologie (Grand Lyon)

En retravaillant notre plan d'action et relayer les co-projets et les partenariats avec le GL

Rester à l'écoute de qui se fait au Grand Lyon et dans les communes, partager mes informations et mes expérimentations

Faire suivre ce travail auprès des services de la ville et de la sphère élue

Mobiliser d'avantage les acteurs des collectivités : élus et techniciens dans la co-production

Apporter une mobilisation plus forte (sommes-nous dans une période d'essoufflement ?)

Participation à un groupe de travail sur la mobilité

Questions mobilité intégrant un groupe de travail

Dans l'intérêt des communes, cela est souhaitable

Relancer les acteurs sur les actions suggérées

Des échanges en groupes de travail

Souhait d'être associé à la suite du travail

	Oui	Non	Sans réponse
Nombre de réponses	21	0	6

Association souhaitée	Participants intéressés
Groupe de travail « action »	<p>Corinne Schneider, responsable environnement et DD, Chassieu François Zanette, chargé de mission DD, Saint Priest Marion Athiel, chargée de mission DD, Rillieux-la-pape Catherine Vial, responsable du service DD, Rillieux-la-pape (selon thèmes émergeant) Delphine Leclerc, chargée de mission Agenda 21, Bron Patrice Clevenot, Mions Sébastien Saunier, Directeur DD, Mions Agathe Sanglard, stagiaire, St Cyr Maya Auguste, Grand Lyon</p> <p>Mobilité Jean Noël Ressicaud, élu Lyon (mobilité / livraison dernier kilomètre en centre ville) Christian Gardin, Directeur logistique, Lyon (mobilité / livraison dernier kilomètre) Abédé Doudou, Givors : mobilité Marie-Laure Rué, Charly : participation à un groupe de travail sur la mobilité Guy Montagne, adjoint au maire, Mions : mobilité Guy David, maire, St Germain au Mont d'or : mobilité Jacques Perrin, Ecully (actions : biodiversité, mobilité)</p> <p>Biodiversité, emploi, formation Jacques Perrin, Ecully (actions : biodiversité, mobilité) Cécile Vigouroux, respons. serv. env., Vénissieux : emploi, formation, mobilité, biodiversité</p>
Information régulière	<p>Guy David, maire, St Germain au mont d'or Blandine Dialinas, adjointe Champagne au Mont d'Or Jacques Perrin, Ecully Antoine Limouzin, chargé de mission, ville de Lyon Marion Athiel, chargée de mission DD, Rillieux-la-pape Catherine Vial, responsable du service DD, Rillieux-la-pape Delphine Leclerc, chargée de mission Agenda 21, Bron Pascal Jalabert, Bron Luc Gay, Chargé du DD, Corbas Valérie Lemaire, St Genis Laval Sébastien Saunier, Directeur DD, Mions Agathe Sanglard, St Cyr Loïc Badoil, service écologie, Grand Lyon</p>
Autres (à préciser)	
Travail sur la gouvernance	Antoine Limouzin, chargé de mission, ville de Lyon
Offres d'emploi	Agathe Sanglard, St Cyr

4- Autres commentaires

Des améliorations sembleraient possibles pour viser l'exemplarité en matière de buffet et de transport pour une journée « développement durable »

Question sans réponse « officielle » des éléments d'état des lieux existants et disponibles pour les communes et du devenir des observatoires préalablement mis en place. Première impression que la démarche de construction de la Stratégie Développement Durable est déconnectée des processus de décision du Grand Lyon

Utiliser le réseau des membres du Club DD pour faire savoir des actions de type expositions, conférences, débats

Reconfigurer les conférences avec les bassins de vie

Faire coïncider les ateliers avec les bassins de vie

Conférences des maires semblent parfois inadaptées par rapport aux bassins de vie

Faisons simple pour être compris par nos concitoyens.

